

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1735 MARDI 7 MAI 2013

PHOTOGRAPHIE

L'artiste Zadic Kangufu va exposer ses œuvres à l'Unesco

La République démocratique du Congo sera présente à l'exposition qui va se dérouler du 27 au 31 mai au siège de l'Unesco via son représentant, l'artiste Zadic Kangufu. L'événement se veut une traversée bouleversante du patrimoine culturel, historique et touristique de la RDC. L'artiste congolais va, à l'occasion, présenter des supports pédagogiques relatifs à des personnalités qui ont joué un rôle historique en RDC, notamment Patrice Emery Lumumba, le prophète Simon Kimbangu.

L'artiste entend également exposer ses photographies sur la plage Kumbi à Nsiamfumu dans la province du Bas-Congo, l'équivalent de l'Île de Gorée au Sénégal. L'événement est organisé par le groupe africain de l'Unesco qui organise une manifestation culturelle chaque année au mois de mai.

Page 13

TRANSPORT AÉRIEN

Les LAC entre relance et liquidation

« Non à la liquidation des LAC, oui à sa relance ». Telle est la thématique débattue dimanche par les syndicalistes des Lignes aériennes congolaises (LAC) réunis au cours d'une tribune organisée par la Voix des sans-voix (VSV). Sans ambages, ils ont décrié le projet de liquidation de leur entreprise tel qu'envisagé par le gouvernement. Cette mesure, ont-ils fait savoir, n'est pas économiquement rationnelle pour une compagnie comme LAC qui dispose de beaucoup d'atouts pour sa relance.

Les agents ont démontré la solvabilité de leur entreprise, présentée à tort comme un canard boîteux, alors qu'elle est en mesure de liquider son passif rien qu'avec son actif dont les estimations tournent autour de 10 millions de dollars. En se basant sur diverses études menées, les syndicalistes pensent qu'une liquidation aura un coût social énorme en envoyant au chômage plus de 10.000 âmes. En lieu et place, une relance serait plus judicieuse pour cette compagnie qui offre de meilleurs gages de sécurité aérienne.

Page 12



Un avion des Lignes aériennes congolaises

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

TP Mazembe stoppé en huitièmes de finale

Le club de Lubumbashi n'a pas réussi à accéder à la phase des poules de la C1 africaine. Son succès d'un but à zéro au match retour a été insuffisant pour avoir été battu un but à trois au match aller par Orlando Pirates. Le but inscrit par le latéral gauche international, Jean Kasusula Kilicho, n'a donc pas pesé lourd sur la balance occasionnant ainsi l'élimination du TP Mazembe de la Ligue des champions de manière prématurée. C'est après plusieurs années que le club lushois est à nouveau éliminé de la Ligue des champions au niveau des huitièmes de finale. Le team noir et blanc est la deuxième équipe congolaise éliminée par un club sud-africain après Don Bosco qui a été sorti du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération par Supersport United.

Page 14

COULAGE DES RECETTES PUBLIQUES

Des stratégies d'optimisation diversement commentées



Pour lutter contre les pratiques responsables du saignement du trésor public, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un plan d'action assorti d'un chronogramme de suivi-évaluation périodique. C'est ce qui ressort de la réflexion engagée par tous les partenaires concernés sur les moyens de lutter contre le

coulage des recettes publiques. Réunis du 2 au 4 mai au Grand Hôtel, ils ont recommandé, entre autres pour le secteur minier, la promotion de la valorisation des produits avant leur exportation, la suppression des régimes dérogatoires et l'instauration d'un dispositif de lutte contre la fraude. Parmi les propositions

Vue partielle du port de Matadi

faites, l'on retiendra entre autres la gestion plus efficiente des administrations financières, la perception plus élargie des recettes fiscales (impôt, droits, taxes et redevances) et une mobilisation plus accrue des ressources innovantes à fort potentiel de recettes.

Page 13

SANTÉ

Le cadre normatif du SNIS au centre d'une réflexion

Ouvert hier au centre catholique Caritas, l'atelier chargé d'harmoniser et d'adopter le nouveau cadre normatif du système national d'information sanitaire (SNIS) révisé se veut tout un challenge. Pour le ministre de la Fonction publique qui inauguré les assises en lieu et place de son collègue de la santé indisponible, l'ancien mode de gestion du système d'information sanitaire n'est plus en phase avec la stratégie de renforcement du système de santé ainsi qu'avec de nombreux besoins en information des utilisateurs, non pris en compte dans les outils du SNIS.

Ce qui, a-t-il dit, occasionne parfois la mise en place des systèmes parallèles de collecte des données. D'où la nécessité de bien réfléchir sur la qualité et la quantité des données à collecter pour aider à bien piloter le système.

Page 12

ÉDITORIAL

Travail de fond

e recensement administratif qui démarrera dans les prochains jours sur toute l'étendue du territoire constitue à coup sûr une étape majeure dans l'affermissement de la jeune démocratie congolaise. S'il est bien conduit, et tout laisse penser qu'il le sera de bout en bout, il garantira en effet à tous les citoyens en âge de voter que leur voix sera effectivement décomptée lors des scrutins à venir, que donc leur choix personnel sera pris en considération aussi bien lors des élections générales ou locales qu'à l'occasion d'un référendum.

Incidemment, mais ce n'est pas l'objectif principal visé par les pouvoirs publics, ce même recensement administratif fera taire enfin ceux qui dénoncent, généralement sans avancer de preuves concrètes, que des fraudes massives faussent les consultations populaires. Identifiant formellement tous les électeurs et toutes les électrices, permettant l'établissement de listes électorales indiscutables et indiscutées, débouchant sur la délivrance de cartes électorales infalsifiables, cette opération aussi complexe que minutieuse apportera la preuve que notre pays est une démocratie à part entière. Nul ne pourra plus alors invoquer la mauvaise gouvernance pour se soustraire au libre choix des citoyens congolais.

Le processus n'ayant pas encore démarré même si des textes officiels en organisent désormais le déroulement, n'anticipons pas sur la suite de l'opération. Disons simplement que la tâche à laquelle vont devoir s'employer les administrations compétentes, les représentants des collectivités locales, les personnalités politiques de la majorité comme de l'opposition est d'une extrême complexité puisqu'elle consiste à vérifier que chaque électeur, chaque électrice est bien vivant, habite en un lieu précis, a l'âge requis pour déposer son bulletin dans l'urne, bref est un citoyen à part entière.

La perfection n'étant pas de ce monde il est probable, sinon cer tain, qu'ici ou là, des erreurs, des manquements, des défaillances se produiront. Mais c'est sur ce point, très précisément, que devra se manifester la volonté du pouvoir politique afin qu'interviennent sans délai les corrections nécessaires. Et c'est pourquoi il nous semble indispensable qu'une vaste campagne d'information et de communication soit conduite simultanément dans tous les départements que compte aujourd'hui le pays. En effet, plus les citoyens seront associés au recensement administratif national, plus les résultats de celui-ci seront indiscutables. Dans une affaire comme celle-là, la mobilisation de la société toute entière constitue le meilleur gage de réussite.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Naissance d'une nouvelle plate-forme des partis du centre

Plus d'une dizaine de partis du centre parmi lesquels, le Rassemblement pour l'unité nationale et le renouveau (RUNR) de Prince Richard Nsana, ont procédé le 4 mai, à Brazzaville, à la signature d'une charte donnant naissance à une nouvelle plateforme politique.

Dans une déclaration rendue publique à cette occasion, ces formations politiques ont expliqué leur décision du fait qu'elles ne partagent pas la même vision que l'autre groupe incarné par Jean-Michel Bokamba-Yangouma. « En raison d'une convergence de vues qui est la nôtre, d'une communauté d'intérêts qui est la nôtre, d'une pratique sociale qui est la nôtre, nous estimons que nous pouvons être ensemble », a déclaré le président du Centre démocratique régulier (CDR), Marcel Mabiala Mapa, un des membres signataires de cette charte.

«Il s'agit de retenir aujourd'hui qu'il y a désormais deux composantes du centre, avec chacune à sa tête une coordination, qui vont donc devoir évoluer parallèlement. Nous avons



Marcel Mabiala Mapa

voulu, de manière express et claire, donner cette clarification à la presse et à l'opinion tant nationale qu'internationale pour qu'il n'y ait plus de brouillard ni d'amalgame », a-t-il

Pour les signataires de la charte, le centre demeure toutefois un grand espace politique. À cet effet, Marcel Mabiala Mapa a appelé les partis signataires de la charte, à se mettre désormais au travail dans le strict respect des institutions, des lois et règlements de la République.

Rappelons que cette charte a pour objets : d'harmoniser les vues sur les questions d'intérêt commun et d'en assurer un meilleur règlement ; de contribuer à l'émergence de la pensée centriste au Congo; et de promouvoir et défendre les idéaux de justice, d'égalité, de paix, de fraternité et de tolérance. Prince Richard Nsana a été désigné comme président coordinateur général de cette nouvelle organisation poli-

Jean-Jacques Koubemba

COOPÉRATION POLITIQUE

L'ANC entend renforcer ses relations avec le PCT

L'ambassadeur de la République sudafricaine au Congo, Manelisi Genge, a fait cette annonce, le 2 mai, à l'issue d'un entretien avec le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre

Les deux personnalités ont échangé sur la collaboration entre le Congrès national africain (ANC) et le PCT. « Les deux partis au pouvoir doivent consolider leurs relations afin de donner plus d'éclat à la démocratie africaine. Leur apport a un impact sur les rapports qui existent entre les deux pays », a déclaré Manelisi Genge. Selon lui, cet entretien a été un premier pas vers l'approfondissement des relations entre les deux formations politiques. « L'ANC est l'unique parti sur le continent africain ayant célébré son centenaire et acquis une certaine expérience en matière démocratique. Nous pouvons donc partager cette expérience avec le PCT, afin que d'autres partis s'en inspirent pour plus de visibilité et de durabilité », a expliqué l'ambassadeur, avant d'ajouter : « À travers

cette franche collaboration, les rapports se renforceront entre les deux partis politiques. Nous pouvons de part et d'autre bénéficier de nos expériences ».

Rappelons que l'ANC a été fondé en 1912 par les représentants des églises et des hommes de couleur en vue de défendre les intérêts de la majorité noire. Ce parti au pouvoir a lutté contre les discriminations raciales pour l'instauration d'un gouvernement multiracial et démocratique en République sud-africaine.

Josiane Mambou-Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet: www.brazzaville-adiac.com

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting: Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara.

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Noungou Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé. Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service): Lopelle Mboussa Gassia.

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang Service Culture et arts: Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

Rominique Nerplat Makava (stagiaire) Service Enquête: Quentin Loubou (chef de service),

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial: Mélaine Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa Directeur de l'Agence : Ange Pongault Coordonateur: Jules Tambwe Itagali Politique: Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa Société: Lucien Dianzenza **Sports :** Martin Enyimo

Service commercial: Adrienne Londole Bureau de Kinshasa: 20, avenue de la paix Gombe -Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette: Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle Responsable coordination et comm Rose-Marie Rouboutou Directrice du Développement : Carole Moine

Directrice: Lvdie Pongault

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma Comptabilité : Marie Mendy

Secrétariat : Armelle Mounzeo Chef de service : Abira Kiobi Suivi des fourrnisseurs : Farel Mboko Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Martial Mombongo Stocks: Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba PUBLICITÉ

Directeur: Charles Zodialo **Assistante commerciale** : Hortensia Olabouré Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire: Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie Assistante de direction : Sylvia Addhas Diffusion de Brazzaville: Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa: Adrienne Londole Diffusion Pointe-Noire: Bob Sorel Moumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur: Gérard Ebami-Sala Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service). Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

IMPRIMERIE

Assistante: Dina Dorcas Tsoumou Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola Service pré-presse et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo Tél.: (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice: Lydie Pongault Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel Responsable animation: Marie-Alfred Ngoma Assistante: Laura Ikambi 23, rue Vaneau - 75007 Paris - France Tél.: (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social: 84. bd Denis-Sassou-N'Guesso. immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville. République du Congo Tél.: (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) 38 rue Vaneau 75007 Paris Tél.: (+33) 1 45 51 09 80

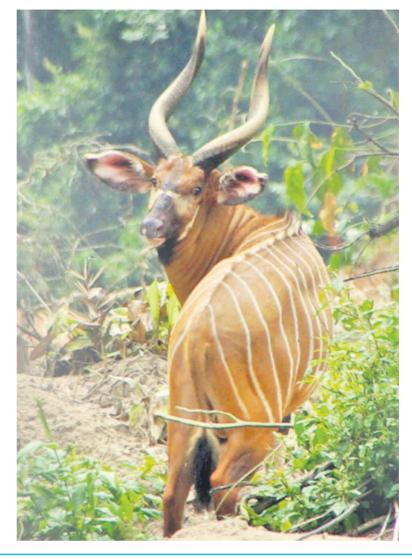
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les chasseurs invités au respect de la loi

À l'occasion de la 41e Journée de l'ouverture de la chasse au Congo le vendredi 3 mai, Étienne Massimba a annoncé qu'avec l'appui du Fonds pour l'environnement mondial (GEF) démarre cette année la mise en œuvre du projet intitulé « Gestion durable du secteur de la faune sauvage et de la viande de brousse en Afrique centrale », simultanément avec le Gabon, la RCA et la RDC.

« Ce projet doit apporter des réponses concernant notamment le contrôle de l'accès à la ressource faunique, la modernisation de la chaîne d'approvisionnement et du marché de la viande de brousse, ainsi que le renforcement de la gouvernance et des institutions, afin de réduire les barrières à la gestion participative », a préconisé le directeur général par intérim de l'économie forestière, Étienne Massimba, lors de son mot d'ouverture. Et d'ajouter : « Ce projet d'une durée de cinq ans va commencer par deux expériences pilotes qui se dérouleront respectivement dans les départements de la Sangha et de la Lékoumou. » Ainsi donc, selon Étienne Massimba, la chasse qui est ouverte depuis le 1er mai doit se faire selon les règles de l'art et ne concerne pas que les animaux intégralement protégés. « Pour les animaux dont la chasse est autorisée, leur abattage est subordonné à l'obtention d'un quota délivré par l'administration forestière », a-t-il insisté.

Il apparaît très nettement que la République du Congo possède encore une faune sauvage importante et diversifiée. Dans les zones rurales, la viande de brousse constitue une source importante de protéines essentielles pour les populations qui y vivent. On estime que la viande de chasse procure presque 100 % des protéines animales consommées dans ces milieux. La viande de brousse est aussi une composante importante de l'économie des foyers. Malheureusement, la chasse commerciale anarchique, ou braconnage, et le commerce illicite des trophées de tout genre se pratiquent sans tenir compte de la notion de durabilité de la ressource faunique et des dispositions réglementaires en vigueur



au Congo. Le problème devient de plus en plus grave et à grande échelle, dans la mesure où on estime qu'en Afrique centrale les prélèvements d'animaux pour viande de brousse et les trophées sont évalués à près d'1 million de tonnes par an.

sL'intensité des prélèvements actuels constitue une menace potentielle pour de nombreuses espèces fauniques, tels les éléphants et les grands singes.

Au regard de l'importance de renforcer la conservation de la biodiversité, le gouvernement congolais s'est engagé à adopter une stratégie nationale de lutte contre la braconnage et le commerce illicite des produits de la faune sauvage. Aussi, le gouvernement se propose de renforcer significativement l'application de la loi n°37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées

En marge de cette journée, des dons ont été remis aux élèves de l'école Kimbanguiste du Plateau des 15 ans, qui a abrité cette cérémonie, ainsi qu'au personnel administratif et enseignant.

Guillaume Ondzé

EAU POTABLE

Huit sociétés inscrites pour les travaux de réhabilitation des infrastructures de Djambala et Lekana

La séance de dépouillement des offres a eu lieu le 2 mai à Brazzaville sous le patronage de Placide Moudoudou, assistant du ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux

Le projet, qui comprend trois lots, concerne l'installation de nouveaux équipements de production et de distribution d'eau pour assurer la desserte régulière en eau potable des deux localités. Le premier lot porte sur la construction de l'ouvrage de prise d'eau à partir de la rivière Mpama, des stations de pompage et de traitement d'eau d'une capacité de 305 m3/h pour la première et de 290 m3/h pour la seconde ; les travaux de génie civil et équipements pour deux départs, l'un vers Djambala et l'autre vers Lekana ; la construction des bâtiments d'exploitation et de commande, d'un laboratoire, d'un atelier, d'un magasin, ainsi que la fourniture des équipements électriques de la station de traitement d'eau. Les deuxième et troisième lots concernent la construction de la station de reprise des eaux traitées vers Djambala et Lekana, d'un château d'eau sur tour, d'un réseau d'adduction et d'autres ouvrages.

Au nombre des entreprises soumissionnaires, on a noté CGGC, Rimone, SAD, et CGC, qui ont chacune soumissionné pour les trois lots, et Guezouba, ETDE-Socofran, Enco et STDC pour deux lots. Les offres vont de 4 à 9 milliards avec des délais d'exécution de 18 à 24 mois. Les travaux seront entièrement financés par l'État congolais. Il s'agit, à travers ces réalisations, d'émailler le département des Plateaux de structures viables en eau potable.

Jean-Jacques Koubemba

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Le secteur privé associé aux propositions de réformes

Plusieurs représentants du secteur privé congolais ont participé, fin avril, à un atelier de consultation, dans le cadre des propositions de réformes pour faire progresser le Congo dans le classement Doing Business, où il occupe la 183° place.

Ce travail est destiné à accélérer la mise en œuvre des réformes nécessaires afin que, comme le gouvernement s'y est engagé, le Congo devienne une destination attractive pour les investisseurs privés nationaux et internationaux. Par ricochet, il contribuera aussi à améliorer la place dans ce classement de la Banque mondiale (BM) pour les trois prochaines années.

Selon la BM, pour réussir à attirer durablement l'investissement privé dans les secteurs tels que l'agrobusiness, le bois, les mines, les services de transit ou l'écotourisme, il est indispensable pour le Congo de continuer à redoubler d'efforts pour assainir l'environnement des affaires.

Constante que le gouvernement a déjà entrepris des efforts dans ce sens, la BM entend, dans le cadre du projet d'appui à la diversification économique, appuyer le Haut-Conseil du dialogue public-privé, promouvoir de manière proactive les investissements privés, rationaliser et renforcer le dispositif institutionnel d'appui aux entreprises. Par groupes thématiques, cet atelier de concertation a permis de solliciter du secteur privé ses recommandations sur les différents indicateurs du Doing Business (procédures administratives de création d'entreprises, fiscalité, commerce transfrontalier, sécurisation de l'accès au foncier, etc.).

« Vous saurez [...] faire preuve de responsabilité pour apporter votre expertise à cette œuvre commune et combien utile pour l'atteinte de notre objectif commun », a souhaité le directeur de cabinet du ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Dominique Mbemba, à l'ouverture de l'atelier.

La rencontre a réuni les représentants de l'Administration, les acteurs du secteur privé : les responsables des unions patronales et chambres consulaires ainsi que les ordres des professions libérales. L'atelier a été organisé par la BM en partenariat avec le gouvernement du Congo. Rappelons que les investissements du secteur privé congolais hors pétrole ne représentent que 5 % du produit intérieur brut. Dans le même temps, le sous-emploi est passé de 9 % en 2005 à 28 % en 2011, malgré le potentiel considérable dont dispose le Congo.

Lopelle Mboussa Gassia







AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT LOCAL

Réf: Appel d'offre CRC-CRF/WF/Matériaux/01

Dans le cadre du projet « Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base, ainsi que des pratiques d'hygiène pour les populations du plateau Batéké » avec le soutien financier de l'Union européenne et de l'Agence française de développement, la Croix-Rouge française (CRf) et la Croix-Rouge congolaise (CRC) souhaitent acquérir les matériaux de construction ci-dessous :

LOT N°1: accessoires hydrauliques LOT N°2: sacs de ciment 50kg LOT N°3: bois, fers et quincaillerie LOT N°4: cuves plastiques 1m3

LOT N°5: agrégats (gravier, moellon et sable)

Nous invitons les opérateurs économiques souhaitant soumissionner à ce marché à venir retirer un dossier à la Croix-Rouge française avant le 24/05/2013 16H Brazzaville à l'adresse suivante :

Croix-Rouge congolaise / Croix-Rouge française 8, rue Lucien Fourneau (face le ministère de la Fonction publique) BP 14888

Brazzaville / République du Congo

Ou en faisant la demande par courriel à l'adresse suivante : wash-pool.frc@croix-rouge.fr

La date limite de dépôt des dossiers d'appel d'offres est fixée au 07/06/2013 avant 16h précises.

TOTAL

Annonce Total E&P Congo

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par concours (niveau troisième), pour constituer deux classes. Le concours sera organisé à Pointe-Noire en juillet 2013 à partir d'une présélection sur dossier.

Les élèves de 3e intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;

Moyenne générale de l'année ;

Bulletins scolaires des classes de 3e et de 4e;

Copie de l'acte de naissance;

Photos d'identité (2).

Certificat de nationalité

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans au moment de la remise des dossiers. Le projet s'engage à prendre en charge certains frais: livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire du département concerné ou au secrétariat du lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 2 au 31 mai, dernier délai.

RECRUTEMENT CHEF COMPTABLE

BESOINS:

La Minoterie du Congo, MINOCO S.A, recherche dans le cadre d'une vacance de poste, son Chef Comptable.

I.Compétences :

Comptabilité générale et auxiliaires, supervision de la paie, suivi des impôts et taxes. **II.Profil exigé :**

- •De formation supérieure Bac +4 (Maîtrise, Master Comptabilité ou Gestion), Ecole Supérieure de Commerce ou Universitaire, vous justifiez d'au moins 5 années minimum d'expérience finances /comptabilité, acquise soit en cabinet, soit au sein d'une entreprise agro-alimentaire ou industrielle de bon niveau,
- •Bonne connaissance de la suite de Microsoft Office, et tout particulièrement d'EXCEL,
- •Connaissance des produits de la gamme Sage 100 ou plus,
- •Bonnes notions d'Anglais,
- •Capacité à communiquer à tous les niveaux d'une organisation,
- Rigueur, organisation, autonomie et excellent sens relationnel sont les qualités requises pour ce poste,
- •Age 35 à 40 Ans.

III.Description du poste :

Les principales missions du/de la candidat(e) s'articulent autour des axes suivants :

- •Il a la responsabilité de la tenue régulière des écritures et de toutes les obligations légales du ressort des services comptables,
- il dirige et contrôle les différents services de la comptabilité et coordonne, en collaboration avec l'informatique, les actions indispensables à la bonne tenue des journaux et comptes.
- •Il procède également à l'élaboration des tableaux de résultats périodiques : compte d'exploitation, bilan, déclaration fiscale pour la société,

IV.Localisation : Pointe Noire

 $\label{eq:V.Remunération} \textbf{V.Rémunération: En fonction de l'expérience.}$

VI.Lieux de dépôt de candidature :

Veuillez adresser votre candidature par courrier, auprès de MINOCO S.A., Monsieur le Responsable des Ressources Humaines, 3 eme étage, Immeuble Eric Junior, à coté de la Tour Mayombe, Avenue Charles de Gaulle, BP 871 POINTE NOIRE, ou par e-mail à l'adresse suivante : candidatures@minoco.cg



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La faim au coeur du symposium international à Brazzaville

Jean-Marie Tassoua : « On ne peut pas aller à l'émergence avec un pays dont les populations meurent de faim. »

Les conseils économiques et sociaux ont participé les 2 et 3 mai à Brazzaville, à cette session mondiale afin d'éradiquer la faim et réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015. Ils ont adopté, avec amendements, une Déclaration dite de Brazzaville, dont les orientations découlent de l'évaluation des politiques et des échanges d'expériences entre différents pays.

Les Conseils économiques et sociaux et institutions similaires (CES-IS) associés à la réflexion lors du symposium sur la sécurité alimentaire, se proposent d'établir chaque année un bilan de la mise en œuvre de cette Déclaration de Brazzaville. De leur constat, les progrès en la matière sont décevants et la situation alimentaire mondiale est devenue critique. Le nombre de personnes sous-alimentées a dépassé le milliard d'individus tandis que deux milliards

de personnes sont victimes de malnutrition. Les CES ont relevé plusieurs causes de la faim : les conditions climatiques ; la difficulté de l'accès à la terre, à l'eau et au crédit ; la désorganisation du secteur agricole par les programmes d'ajustements structurels, pour ne citer que ceux-là. Dans leur déclaration, il est inscrit que l'objectif en matière de sécurité alimentaire est double : accroître les disponibilités alimentaires en tant que moyen de nourrir les populations d'une part et assurer aux populations les plus vulnérables un accès immédiat à la nourriture saine, d'autre part.

Des exemples qui choquent

Le droit à l'alimentation est l'une des orientations fondamentales adoptées par l'ensemble des pays. Cependant, un paradoxe réside encore: 179 kg de nourriture sont jetés dans l'espace européen, a-ton appris. Ce gaspillage alimentaire est mal conçu alors qu'il existe des structures qui distribuent des aliments aux plus dému-

nis. Au Kenya par exemple, 40% sont comptés parmi les déchets domestiques faute d'une mauvaise commercialisation. Au Brésil, en revanche, le plus grand défi reste l'occupation des terres.

Les mots tels « nourriture saine qualitativement et quantitativement pour chaque enfant » sont revenus dans la bouche des participants. Selon le président du CES du Congo, Jean-Marie Tassoua, la République du Congo a fait un effort dans ce sens. « On ne peut pas tendre vers l'émergence avec un pays dont les populations meurent de faim. Il s'agit de traduire en acte concret l'éradication de la faim dans le monde », a-t-il déclaré.

Face à cette réalité que vivent les peuples du monde entier, l'espoir des CES-IS est de voir les gouvernements prendre en considération leurs conclusions. Ils demandent à leurs autorités de mettre en place des mesures anticipatives pour un meilleur développement. Parmi celles-ci. la promotion des marchés

de proximité et de circuits cours dans un contexte national et transfrontalier, et leur financement durable ; la réalisation d'investissements de proximité pour aider les petits paysans à augmenter leurs rendements; la mobilisation des savoirs locaux et la valorisation des techniques traditionnelles de production, le stockage, la transformation et la commercialisation, respectueuses de l'environnement. D'autres mesures ont été répertoriées comme devant être respectées au niveau national, telles: l'encouragement de l'émergence d'initiatives locales par un appui à la formation des acteurs ; et la structuration des organisations de producteurs pour bâtir des stratégies d'offre face aux oligopoles. Au niveau régional et continental, la déclaration relève de continuer à soutenir l'approfondissement du processus de décentralisation, notamment dans les pays en développement et ceux les moins avancés ; ainsi pour l'exercice effectif

acteurs locaux, dans le cadre de la promotion de la gouvernance participative.

Au système des Nations unies, Jean-Marie Tassoua a recommandé de renforcer les capacités des CES et IS en matière d'information, afin d'accroître leurs movens d'intervention propres pour une meilleure appropriation et pour la durabilité des programmes de sécurité alimentaire. Le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou, a rassuré les CES et IS en affirmant que leurs conclusions seront prises en compte. Il a rappelé que l'agriculture était à la base de la sécurité alimentaire même si celle-ci n'a pas encore donné de signaux forts.

Enfin, notons que l'association internationale des CES-IS, l'une des initiatrices du symposium, est composée des organisations représentant les partenaires sociaux (employeurs, syndicats de travailleurs) et autres acteurs de la société civile.

Nancy France Loutoumba

POINTE-NOIRE

Plaidoyer pour l'emploi des jeunes

En partenariat avec le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA), l'Association des jeunes pour l'innovation au développement (Ajid) a organisé le 2 mai, paroisse Saint-Jean-Bosco, un atelier d'information sur l'emploi des jeunes.

Pour les organisateurs, il s'agissait d'interpeller les acteurs publics et privés en vue de faciliter aux jeunes l'accès à l'emploi et aux stages dans la capitale économique. Ce plaidoyer est soutenu par l'Agence française de développement (AFD) à travers le Fonds d'appui aux projets du PCPA au Congo, dont le chef de file est le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI)

Le plaidoyer a pour objet de réduire d'au moins 60 % le taux de chômage des jeunes d'ici 2014 dans le dépar-

tement de Pointe-Noire et de persuader les acteurs institutionnels publics et privés de mettre en place une stratégie départementale en faveur de l'emploi et des stages à leur profit.

Cette réunion a également permis d'informer et de recueillir les



Les délégués des associations pendant l'atelier

avis des délégués des associations œuvrant pour l'emploi des jeunes à Pointe-Noire, de donner une large information sur les critères d'adhésion au PCPA-Congo, de réfléchir sur la possibilité de mettre en place un réseau des associations intervenant sur la thématique de la jeunesse.

L'atelier était animé par Franck Roger Matoko, Charly Koumba, Aurélie Launay et Lydie Fortunée Kouka, respectivement président de l'Ajid, volontaires de solidarité internationale auprès de l'Ajid et animatrice locale du PCPA Congo.

Séverin Ibara

FORMATION-EMPLOI

d'une responsabilité accrue des

Un programme d'insertion professionnelle au profit des jeunes diplômés

La société de téléphonie mobile MTN Congo a lancé, le 6 mai à Brazzaville, un programme de formation dénommé « Dévelopment Graduate Programme », destiné aux jeunes Congolais, issus des universités et écoles de formation notamment en commerce et en ingénierie.

Le but poursuivi est de préparer ces jeunes à accéder aux emplois ouverts non seulement au sein de MTN Congo mais également sur le marché du travail. « Cette formation entre dans le cadre de notre engagement vis-à-vis de la communauté congolaise et, tenant compte également de ses besoins de développement d'affaires, MTN Congo a initié un programme d'insertion professionnelle de jeunes diplômés, dénommé MTN Graduate development Program », a déclaré le directeur général de MTN, Freddy Tchala, avant d'indiquer que ces diplômés ne sont généralement pas munis de compétences leur permettant de travailler à la fin de leur formation.

La campagne de recrutement de la première génération déjà ouverte se poursuivra jusqu'au 6 juin prochain. Le contact suivant a été mis à la disposition des candidats désireux de postuler. WWW.mtncongo.net/mtngdp.

Par ailleurs, les critères de sélection du dossier seront les suivantes : être de nationalité congolaise ; être âgé de 20-27, avoir fait des études ou subi la formation en informatique, en télécommunication, finance et comptabilité et en markéting. Le programme couvrira une période d'une année qui démarre cette année jusqu'en 2014. Vingt meilleurs candidats seront recrutés sur les vingt-deux qui seront retenus après la sélection. « Nous recruterons ceux qui ont mérité. Pour ne pas se tromper lors du tri, nous nous ferons assister par un cabinet d'opération de speech », a rassuré le Directeur général.

Lopelle Mboussa Gassia

BANQUES

Pointe-Noire abritera la Foire des banques en juin

Stevy A. Saboukoulou, directeur général de Khabor Informatique et **Communication, coordinateur** général de la Foire des banques, et Amen Kadie, directrice de communication, ont animé un point presse le 3 mai à Pointe-Noire, pour annoncer l'événement dont l'ouverture est prévue le 6

Sur une initiative de Khabor Informatique et Communication, cet événement, qui sera lancé officiellement le 31 mai, réunira les banques, les établissements financiers ou de micro finance, ainsi que les assurances. Ces acteurs

du secteur bancaire présenteront leurs différents produits et services à leurs clients potentiels ou confirmés. « En Afrique, nous sommes encore à l'étape de la thésaurisation. L'Africain moyen continue de garder l'argent à la maison. Et en cas de sinistre ou autre accident domestique, il perd toutes ses économies. C'est pourquoi nous voulons donner l'occasion à la population de se rapprocher des banques comme un moyen d'épargne, et à ces dernières de mieux faire connaître leurs produits et services », a indiqué Amen Kadie.

Cette foire a également comme objectif de relever le taux de bancarisation au Congo, qui est de 4%, alors que dans certains pays il s'élève à 90%. Elle permettra de briser les barrières et préjugés dans les mentalités concernant les banques, et de créer des opportunités d'affaires afin de contribuer au développement économique du Congo. Du 6 au 8 juin, plusieurs conférences se tiendront sur la bancarisation au Congo. Comment relever le taux de bancarisation au Congo? Comment les banques et les micro finances congolaises se préparent-elles par



Stevy Saboukoulou et Amen Kadie, de Khabor Informatique et Communication rapport au défi de 2025 faisant du Congo un pays émergent ? Quel est le rôle des assurances dans le développement du Congo? Autant de thématiques qui feront l'objet de débats. Khabor Informatique et Communication, est une entreprise informatique de droit

congolais basée à Pointe-Noire depuis cinq ans. Elle intervient dans la promotion et l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de réduire la fracture numérique et vulgariser l'accès à Internet.

Hervé Brice Mampouya



COMMUNIQUÉ

Le président de la commission d'organisation des festivités du centenaire de la création du poste administratif de Mossaka informe les populations de cette localité, les natifs, ressortissants et sympathisants des districts de Tchicapika, Ntokou, Loukoléla et Makotimpoko, que les festivités tant attendues auront bel et bien lieu du 11 au 12 mai 2013, à Mossaka, la capitale du poisson.

Le centenaire de Mossaka étant l'affaire de tous, il invite par conséquent les filles et fils de Mossaka et des districts voisins, à l'unissons et avec l'hospitalité qui les a toujours caractérisés à :

- -aller accueillir les illustres invités ;
- -aller contempler physiquemement une métamorphose historique : Mossaka totalement sortie des eaux.

Vive le centenaire de Mossaka Mossaka Aka Ville

> Pour la Commission d'organisation, Le président de la Commission communication **Antonin Molamou**





ANAC

Le budget 2013 arrêté à plus de 9 milliards FCFA

Ce montant permettra à l'Agence nationale de l'Aviation civile (Anac) d'améliorer notamment les installations des aéroports de Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo.

« Le budget a été adopté et il revient à vous administrateurs d'en faire bon usage afin d'améliorer la gestion et le fonctionnement de notre aviation civile », a déclaré le directeur de cabinet du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Roger Bruno Ongoly, aux administrateurs de l'Anac le 3 mai à Brazzaville, à l'issue de la session budgétaire du comité de direction.

Outre le perfectionnement de ces structures, ce budget permettra à l'Agence nationale de poursuivre le

paiement des dettes sociales de ses agents au niveau de la Caisse nationale de sécurité sociale et à la CRF. Notons que l'objectif que poursuit l'Anac est de fournir des services répondant aux normes recommandées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Ainsi, pour sortir le Congo du site de sécurité de l'OACI, l'Agence nationale avait adopté une politique de renforcement de capacités des inspecteurs ayant la charge de superviser les compagnies aériennes. Il possède la loi de base de l'aviation civile, similaire à celle de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Un guide de procédure aéronautique a été également élaboré. « Nous certifions les exploitants selon les règlements du

Congo et les normes internationales de l'aviation civile. Mais il ne suffit pas, nous avons des obligations en matière de formation continue, car il faut suivre ces exploitants au quotidien », a souligné le directeur par intérim du ministre de tutelle, Florent

Rappelons qu'au cours de cette session, les échanges ont été également focalisés sur les activités de l'année dernière. En effet, les recettes perçues au premier trimestre de l'année 2012 sur les aéroports concédés ont été données à l'Anac. Celle-ci devrait réserver un traitement d'exécution conforme aux prévisions de cet exercice, indique le compte rendu de la réunion.

Lopelle Mboussa Gassia

FORÊTS

Plus de 5 milliards FCFA au trésor public de Ouesso en 30 mois

Ce résultat est le bilan de la gestion de la forêt de la Sangha par l'ancien directeur départemental de l'économie forestière et du développement durable, Etienne Yoyo. L'information a été livrée le 3 mai lors de la passation de service entre Etienne Yoyo et son remplaçant, Dieudonné Sita. Il ressort en effet que 5.042.572.000 Fcfa ont été versés au trésor public de Ouesso durant les 30 mois que le sortant a passés à la tête de cette direction.

Selon le document qui le signifie, ce

chiffre s'explique en partie par le paiement régulier des taxes par les sociétés CIB (la Congolaise industrielle des bois) et IFO (Industrie forestière de Ouesso). S'ajoute à ce bilan, l'amélioration des conditions de travail avec trois bâtiments remis à neufs ainsi que le partenariat entre le département de l'économie forestière, WCS et Progepp. Le document indique que le nouveau directeur devra faire mieux. Déjà le ministère de tutelle devrait palier cerdifficultés rencontrées

notamment le manque de techniciens d'exécution et l'insuffisance de formation pour alléger la tâche de Dieudonné Sita.

Notons que la cérémonie de passation de service était supervisée par le directeur administratif et financier du ministère de l'économie forestière et du développement durable, Kanté Mamadou, en présence du directeur de cabinet du préfet de la Sangha, Fidèle Opiapa.

Nancy France Loutoumba

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants de l'Université Marien-Ngouabi réclament le paiement de leurs bourses

Des étudiants boursiers ont manifesté le 6 mai à Brazzaville devant des établissements universitaires pour signifier leur colère suite au retard de paiement des bourses du premier trimestre de l'année en cours.

Venus en nombre, les étudiants ont boycotté le début des sessions de la Faculté des Sciences économiques prévues à la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH). À l'École normale supérieure (ENS), c'est au moven de casseroles qu'ils ont nui au bon déroulement des cours. Le mouvement de revendication a été stoppé de justesse par les forces de police venues disperser la foule avec des bombes lacrymogènes.

Selon les étudiants, les bourses du premier trimestre devraient être payées depuis le mois de mars. Mais l'administration en charge de ces questions tarde à publier le calendrier de paie. « Le bordereau général de règlement est déjà disponible alors que se pose un problème de réclamations. Ces réclamations ne sont pas causées par les étudiants mais par le retard des inscriptions de chaque faculté par l'intermédiaire des services de scolarité. La composition du dossier des bourses à la direction des orientations des bourses, dépend de ces inscriptions », a témoigné un représentant du mouvement étudiant.

Du côté de l'administration, ce retard se justifierait du fait que certains étudiants, demandeurs de bourses, auraient déposé leurs dossiers en retard. Ce qui fait qu'actuellement l'administration est dans la dernière phase de traitement des dossiers, celle dite des réclamations sur les premières listes publiées la semaine dernière. « Ce n'est qu'après cette étape que les listes définitives seront envoyées au trésor pour le décaissement de fonds afin que la paie soit programmée », nous a expliqué un responsable en charge des questions des bourses au ministère de l'Enseignement supérieur.

Lydie Gisèle Oko et Tiras Andang







réparation des automobiles.

MISSIONS:

PROFIL EXIGE:





Recrute pour son département SAV (service Après Vente) de

Pointe-Noire et de Brazzaville des Mécaniciens automobiles

De nationalité congolaise, ils (elles) doivent être âgés d'au moins 25 ans

et avoir une expérience de 2 à 5 ans minimum dans l'entretien et la

Le candidat mécanicien retenu aura pour mission l'entretien et la

réparation des véhicules légers de marques européennes et japonaises.

(Réf. MmécPNR-04-2013 et MmécBZV-04-2013)







Dans le cadre de son développement,

CFAO MOTORS CONGO

























































































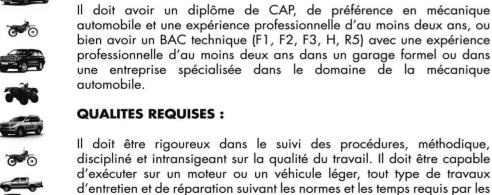












COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE:

- Un curriculum vitae (CV)
- des attestations de diplômes ou copies des diplômes, avec adresse complète : BP, n° de téléphone portable, email.

Date limite et lieux de dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature sont à déposer à CFAO Congo et à l'ONEMO avec indication de la référence ci-dessus en distinguant le lieu d'origine de la candidature (BZV ou PNR) :

CFAO CONGO:

Brazzaville: Boulevard D.SASSOU NGUESSO - B.P. 247 Tél.: 05 504 93 33 Pointe-Noire: Rue Côte Matève B.P. 1110 – Tél.: (242) 05 550 17 78

ONEMO:

Brazzaville: BP.2006 - Tél.: (242) 81 24 22 Pointe-Noire: BP. 772 - Tél.: (242) 94 94 40

Date limite de dépôt des dossiers : 31 mai 2013

SANTÉ

La fondation Calissa Ikama solidaire avec les enfants malades de cancer

Les journées de solidarité à ces enfants ont été lancées le 2 mai dernier à l'École militaire préparatoire général Leclerc (Empgl). Elles vont s'étendre jusqu'au 31 mai 2013 et ont pour but de communiquer, sensibiliser et informer pour réveiller la conscience des jeunes scolarisés et leurs parents sur le cancer.

Aujourd'hui plus que jamais, le cancer est un véritable problème de santé publique au Congo. C'est pourquoi la fondation Calissa Ikama pour la lutte contre le cancer et la promotion de la littérature et des arts, organise ces journées.

Pendant 29 jours, les professeurs des sciences de la vie et de la terre (SVT) vont consacrer les quinze premières minutes de leurs cours à des activités pédagogiques dont le but est d'augmenter la connaissance des enfants sur la maladie du cancer. Est aussi prévue, la collecte des dons en nature auprès des enfants (jouets, consoles de jeu vidéo, ourse en peluche, chapeau, etc...).

Opération « Cancer le saviez-vous » ? Durant cette période, il sera procédé à la vente de la carte « Cancer le saviez-vous ». Cette opération permettra de lever des fonds au profit des enfants malades de cancer admis au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville et l'argent issu de cette collecte sera utilisé pour l'amélioration de leur cadre de vie. En effet, au niveau mondial, le cancer tue plus que le Sida, le paludisme et la tuberculose réunis. Rien qu'au CHU de Brazzaville, sur 100 malades admis 20 souffrent d'un cancer, a affirmé le professeur agrégé Judith Nsondé Malanda, cancérologue. Et chaque année, 500 nouveaux cas de cancer sont enregistrés au CHU de Brazzaville. Mais hélas, 80% des malades du cancer ne survivent pas en raison notamment du diagnostic tardif. Un autre point : la prise en charge d'un malade de cancer qui coûte excessivement cher soit, 250 à 300.000 FCFA tous les 21 jours.

L'espoir est-il permis ?

Si le taux de mortalité par can-

cer chez l'enfant est de plus de 90% au Congo, au Canada par exemple, le taux de guérison est de 99%. Ce chiffre record prouve bien que l'on peut guérir du cancer. Un succès qui n'est possible que grâce à la prévention. C'est pour cette raison que la fondation Calissa Ikama mène des activités de sensibilisation en vue d'une prise de conscience collective sur la grave menace que représente le cancer aujourd'hui.

Notons que, c'est grâce au soutien financier de la Société commune de logistique- SCLOG que 2000 cartes « Cancer le saviezvous » ont été produites. De même, la fondation envisage de repeindre la salle pédiatrique aux couleurs des enfants, d'installer un grand écran plasma et un abonnement Canalsat pour leur donner de la distraction pendant le traitement, etc...

À l'issue du lancement de ces journées, les élèves de l'Empgl ont fait don de vivres au service Carcinologie et radiothérapie du CHU de Brazzaville.

Bruno Okokana

CUVETTE

L'Association Ongondza se mobilise pour le cinquantenaire dans le district d'Oyo

L'organisation qui œuvre pour le développement communautaire du Congo a organisé une assemblée générale le 5 mai à Brazzaville pour sensibiliser ses membres.



En vue de la réussite du cinquantenaire d'Oyo, dont les festivités sont prévues du 24 au 26 mai dans la localité, l'Association Ongondza a présenté à ses membres, la grille de cotisation des ressortissants du district élaborée par la commission d'organisation. Les montants varient entre 2 000FCFA et 2 millions FCFA selon la catégorie des cadres, filles et fils de ce district du département de la Cuvette. « L'objet de notre rencontre est lié à la célébration du cinquantenaire du district d'Oyo. Nous sommes en train de nous organiser pour que l'axe Ongondza, qui regroupe seize villages dans la partie septentrionale du district, parLes membres de l'Association Ongondza tant d'Édou jusqu'au village Okona, organise parfaitement ses forces pour accompagner la célébration de l'événement », a expliqué Jean Oyaba, trésorier de cette association créée en 2010.

Et d'ajouter que la commission d'organisation était en train de tout mettre œuvre afin de mobiliser les ressortissants pour que la fête soit belle. Le trésorier de l'Association Ongondza compte en effet sur l'unité des filles et fils du district ainsi que sur ses cadres issus des différents axes. Située à environ 408 km de Brazzaville, la localité d'Oyo avait été érigée en Poste de contrôle administratif (PCA) le 1er janvier 1963.

Parfait Wilfried Douniama





SOMALIE

Londres accueille une conférence internationale

Ces assises qui s'ouvrent aujourd'hui et seront coprésidées par le Premier ministre britannique David Cameron et le président somalien Hassan Cheikh Mohamoud, ont pour objectif de soutenir l'aide internationale dans ce pays.

En raison du chaos qui règne en Somalie depuis plus de vingt ans et qui ne cesse de susciter la préoccupation de la communauté internationale, plus de 50 pays et organisations ont jugé nécessaire de se réunir dans la capitale britannique dans le but de trouver une solution à la crise qui y sévit afin de sortir la Somalie de l'impasse.

La semaine dernière et dans le cadre des efforts internationaux visant à soutenir les autorités somaliennes de transition qui peinent à rétablir l'ordre dans le pays, le Conseil de sécurité de l'ONU avait décidé, dans une résolution adoptée à l'unanimité de ses 15 membres, de mettre en place une nouvelle mission appelée « la Mission d'assistance des Nations unies en Somalie » (Manusom). Cette mission devant être créée d'ici le 3 juin pour une période initiale de douze mois renouvelable, aura pour mandat de soutenir le processus de paix et de réconciliation mené par le gouvernement fédéral somalien. Elle lui fournira des orientations et conseils stratégiques en matière de consolidation de la paix et d'édification de l'État. Le texte précise que la mission devra aussi « coordonner l'action des donateurs internationaux » et « promouvoir le respect des droits de l'homme dans le pays ».

Pour l'ambassadeur britannique à l'ONU, Mark Lyall Grant, la Manusom qui devrait compter environ 200 experts, représente l'initiative la plus importante de l'ONU en Somalie depuis deux décennies. « La mission fournira cohérence et coordination au soutien international à la Somalie », a-t-il ajouté. Cette force, qui sera basée à Mogadiscio, coopèrera avec l'Amisom, la force de 17 000 soldats africains financée par l'ONU qui a connu d'importants succès militaires contre les insurgés shebab.

La conférence internationale sur la Somalie va se tenir dans un contexte marqué par la poursuite des violences dans ce pays de la Corne de l'Afrique. En effet le 5 mai, soit deux jours avant la rencontre, des sources concordantes ont fait savoir qu'au moins 11 personnes avaient été tuées dans un attentat suicide visant un véhicule gouvernemental à un carrefour, dans un quartier de Mogadiscio. Cet attentat est le dernier en date d'une série d'attaques meurtrières dans la capitale somalienne où les insurgés shebab ont mené des attaques à la bombe et des opérations de guérilla contre le gouvernement de transition et ses alliés.

Sur le plan humanitaire, les Somaliens sont en proie à la famine et à l'insécurité alimentaire. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) estime que 260 000 personnes en sont mortes entre octobre 2010 et avril 2012, dont la moitié était des enfants âgés de moins de cinq ans. « L'ampleur de ces chiffres est vraiment troublante. Cette toute première étude scientifique sur la mortalité excessive pendant la crise somalienne confirme que nous aurions dû faire davantage avant que la famine ne soit déclarée, le 20 juillet 2011 », a souligné le coordonnateur humanitaire pour ce pays, Philippe Lazzarini.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE CENTRALE

Le représentant de l'ONU fait le point sur la situation politique

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Abou Moussa, a fait le point la semaine dernière, à Libreville (Gabon), sur la situation politique en Afrique centrale devant les ambassadeurs et membres des organisations internationales accréditées au Gabon. À l'ordre du jour de la rencontre : la République centrafricaine (RCA), le Bureau Afrique de l'ONU (Unoca), les activités liées à la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), la piraterie maritime, la consolidation de la paix et la sécurité. En ce qui concerne la RCA, Abou Moussa a précisé les étapes de la démarche qui aurait conduit à une sortie de crise pacifique, malgré l'insécurité continue liée aux bandes armées qui se livrent à des pillages et à des tirs aveugles. Il a indiqué que les membres du Conseil de sécurité étaient fortement préoccupés par les rapports sur les violations et abus des droits humains.

Sur la situation en République démocratique du Congo (RDC), il a souligné qu'elle se caractérisait par des tensions et de la violence à l'est du pays : les discussions entre le gouvernement et le mouvement M23 se poursuivent à Kampala (Ouganda), sous l'égide de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Il a fait le point sur les efforts déployés conjointement avec l'Union africaine dans le cadre de la lutte contre la LRA, ainsi que la contribution des Nations unies dans la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée.

Abou Moussa a aussi évoqué les efforts déployés en vue d'une issue durable à l'instabilité que connaît l'est de la RDC. À cet égard, il est revenu sur la visite entamée le 29 avril par l'envoyée spéciale du secrétaire général de l'ONU pour les Grands Lacs, Mary Robinson. Il a aussi mis l'accent sur la préparation de la 36e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent de l'ONU chargé des questions de sécurité en Afrique prévu avant fin 2013 à Malabo (Guinée équatoriale), puis a évoqué la tentative de déstabilisation du gouvernement tchadien du 1er mai dernier. Il a fait part de sa préoccupation et de celle de l'ONU et a condamné toute prise de pouvoir par des « voies anticonstitutionnelles ».

Noël Ndong

CHÔMAGE

L'UA souhaite une baisse de 2% par an

L'Union africaine a exhorté les pays membres à respecter leur engagement à réduire de 2% par an le taux de chômage parmi les jeunes et les femmes. Mustapha Sidiki Kaloko, commissaire pour les affaires sociales, a lancé cet appel lors de l'ouverture d'une réunion des ministres en charge du travail et des affaires sociales, tenue le 12 avril à Addis Abeba en Ethiopie. Il a ajouté que dans les cinquante ans à venir, les pays membres de l'UA doivent s'ef-

forcer pour que tous les travailleurs aient un travail et un revenu décents. Il s'agit pour ces travailleurs de bénéficier de régimes de protection sociale appropriés et de conditions meilleures de travail et de vie. La rencontre avait pour thème « renforcer la capacité des institutions du marché du travail en Afrique pour faire face aux défis actuels et futurs ». Le commissaire pour les affaires sociales a fait remarquer qu'en Afrique, plus de 70% de la main-d'œuvre se trouve

dans l'économie informelle et le secteur rural. « Les institutions du marché du travail ne répondent pas aux besoins de ces secteurs en termes de protection sociale, de développement des compétences, de services d'emploi et de gestion de la main-d'œuvre », a-t-il déploré. Chaque année, jusqu'à 12 millions de jeunes africains entrent dans le marché du travail, selon l'Organisation internationale du travail (OIT).

Xinhua

Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache

Acer Aspire E1-531

TCHAD

Des éléments incontrôlés tentent de renverser le pouvoir

Dans un communiqué officiel publié le 1er mai à N'Djamena au Tchad, le gouvernement a annoncé avoir mis la main sur des individus qui se préparaient à déstabiliser le régime en place. Parmi les éléments mis aux arrêts, on cite Saleh Makki, député de l'opposition. « Ce jour 1er mai, un groupuscule d'individus mal intentionnés a cherché à mener une action de déstabilisation contre les institutions de la République », indique le communiqué du gouvernement, affirmant que les membres du groupuscule conspiraient depuis plus de quatre mois pour déstabiliser le pays. Le communiqué poursuit en indiquant que ces éléments ont été arrêtés par les forces de défense qui les ont neutralisés et mis hors d'état de nuire. « Ces principaux auteurs, conclut le document, ont été confiés au Procureur de la République pour les besoins de l'enquête. »

Tiras Andang



AVENUE ALPHONSE FONDERE – IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY

- REZ-CHAUSSEE.

CONGO-BRAZZAVILLE TEL: 00242 06 8813434 - 00242 053813434 EMAIL:INFO@TERRATECH-CG.COM 2GB DDR3 Memoire 500GB Disque Dur

296.000 T.T.C

GARANTIE 1 AN



Hp Cp1525 imprimante laser couleur

285.000 T.T.C GARANTIE 1 AN

OMD

La Banque mondiale relève des progrès dans vingt États fragiles

En dépit des défis persistants qu'ils connaissent sur le plan politique et économique, vingt pays fragiles ou touchés par un conflit ont dernièrement atteint un ou plusieurs Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Six autres pays sont en bonne voie d'atteindre certains objectifs avant l'échéance de 2015, constate la Banque mondiale (BM) dans son dernier rapport.

Des données qui suscitent l'espoir et contrastent avec le rapport 2011 sur le développement dans le monde, fourni par la BM sur le thème « Conflits, sécurité et développement ». Celui-ci indiquait qu'aucun des États fragiles ou des pays touchés par un conflit n'avait atteint l'un ou l'autre des OMD. La récente analyse établie dans la perspective du Forum 2013 sur les États fragiles coïncide avec une série de réformes que la BM a engagées visant à renforcer l'efficacité de son action dans les pays en si-

tuation de conflit et de fragilité. « Cela doit être un rappel à la réalité pour la communauté internationale qu'elle ne relèque pas ces pays au rang des causes perdues d'avance. Ces signes de progrès nous montrent de fait qu'un développement est possible et est effectivement une réalité, même dans un contexte de fragilité et de violence. Mais les défis qui se profilent pour beaucoup de pays sont des plus rudes », a déclaré le président de la BM, Jim Yong Kim. Si les réussites d'aujourd'hui sont un motif d'espoir, trop de pays restent à la traîne par rapport au reste du monde, a-t-il ajouté, avant d'appeler « à l'appui indispensable pour améliorer le sort des populations de ces pays en situation fragile ».

L'analyse actuelle classe huit pays dans la catégorie des États fragiles ou touchés par un conflit ayant atteint l'objectif de réduire de moitié le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté. C'est le cas de la Guinée en Afrique. C'est en matière de parité des sexes dans l'éducation que les progrès sont les plus marqués.

D'autres pays sont également sur le point d'atteindre cet objectif, comme le Tchad, le Burundi et la République démocratique du Congo (RDC).

À moins de mille jours de l'échéance fixée, la majorité des OMD ne sera toutefois pas atteinte dans les pays en situation de fragilité ou de conflit. Cependant, six pays du groupe ont atteint l'objectif visant à améliorer l'accès à l'eau potable ; la Guinée, la Guinée-Bissau et la Sierra Leone sont également en voie d'atteindre l'objectif d'ici 2015. Parmi les vingt pays en situation de fragilité ou de conflits, la Guinée, l'Angola, la Guinée-Bissau, le Libéria, la Libye, le Soudan et le Togo ont atteint un ou plusieurs des OMD.

Noël Ndong

AFRIQUE CENTRALE

L'Oceac et l'OMS collaborent pour une meilleure santé des populations

Une réunion de concertation sur la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé » s'est tenue du 27 au 30 avril, à Yaoundé au Cameroun, sous l'égide du secrétaire général de l'Oceac, le Dr Constant Roger Ayenengoye, en présence du représentant de l'OMS au Cameroun, le Dr Charlotte Faty-Ndiaye .

Cette rencontre a abouti à l'élaboration d'une feuille de route sur le processus de coordination de l'approche « Une seule santé » en Afrique centrale. L'appui technique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (Oceac) s'inscrit dans le cadre du programme de coopération entre les deux institutions, en vue de garantir une meilleure santé des populations d'Afrique centrale.

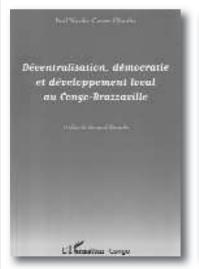
À l'occasion de ces assises, les experts de l'OMS ont été à la disposition de l'Oceac pour l'appropriation de l'approche « Une seule santé ». Il s'agit pour l'institution d'assurer, en collaboration avec les autres institutions spécialisées concernées de la Cémac, une meilleure coordination des activités mises en œuvre dans les pays, pour le bien-être des populations de la sous-région.

L'approche « Une seule santé » constitue une prise de conscience globale de la nécessité de renforcer et maintenir la collaboration et le partenariat entre les secteurs en charge de la santé publique, de la santé animale et des écosystèmes, en vue de prévenir ou minimiser les effets dévastateurs des zoonoses sur les populations humaines, les pays, le commerce et les voyages internationaux.

En effet, pour l'essentiel, cette concertation a été une opportunité ouverte à l'OMS et l'Oceac de passer en revue les différentes feuilles de route élaborées par les pays d'Afrique centrale ayant pris part à la réunion de Libreville, d'échanger sur les rôles et les responsabilités que devraient jouer les organisations économiques régionales dans la promotion et la mise en œuvre de cette approche. L'Oceac partagera cette approche avec tous les acteurs et partenaires impliqués.

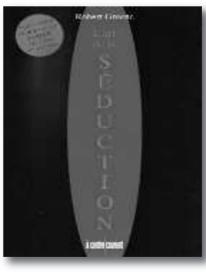
Guillaume Ondzé

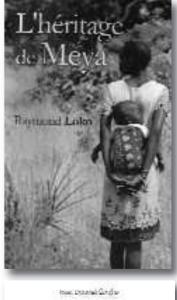
EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

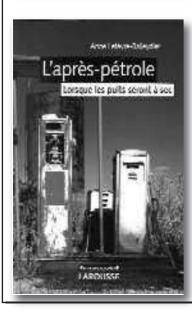






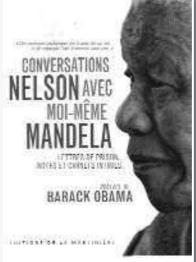


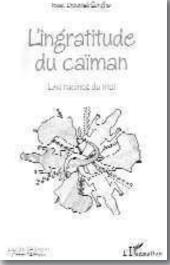














COMMUNIQUE DE PRESSE

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) a délivré un Visa sous le n° COSUMAF-APE-01/13 pour l'Offre Publique de Vente (OPV) des actions de la société SIAT Gabon.

Tous les intermédiaires en bourse agréés par la COSUMAF et impliqués dans le processus de placement des titres SIAT Gabon sont habilités à solliciter les investisseurs de la CEMAC pour leur proposer l'acquisition de ces titres.

La COSUMAF tient à rappeler que, dans un souci de protection des investisseurs, ses décisions s'appliquent de plein droit sur le territoire des Etats membres de la CEMAC.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHE FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE Tel.: 74 75 91 B.P. 1724 Libreville-GABON Le Président

Rafael TUNG NSUE

BP: 1724 Libreville Gabon
Tél: +241 74 75 91 - Fax: +241 74 75 88 - Email: infos@cosumaf.org
www.cosumaf.org

CANADA

La société canadienne Global Mfera immigration s'installe au Congo

Lors d'une conférence organisée le 4 mai par ce cabinet de conseil en immigration canadienne, le responsable de la structure a présenté celle-ci à la population congolaise tout en lui fournissant des informations fiables sur les critères et le processus d'immigration au Canada.

«L'immigration au Canada intéresse tout le monde, mais certains ne savent par où commencer. Nous accompagnons les clients dans leurs projets d'immigration tout en leur offrant un service professionnel d'immigration afin de satisfaire leurs besoins », a indiqué le consultant en immigration, Charlemagne Mfera. Après une vue d'ensemble sur le Canada, le conférencier a expliqué que les démarches pour immigrer au Canada regroupaient plusieurs étapes majeures, à savoir : l'évaluation préliminaire des dossiers, la demande de résidence permanente, la remise de dossier complet, l'entretien et l'obtention du visa de résident permanent. En outre, Charlemagne Mfera a expliqué les conditions requises pour partir étudier au Canada quel que soit le niveau d'études, les démarches et les dates clés pour faciliter l'étape de création et d'envoi du dossier. « Il faut aussi s'assurer d'avoir un garant de la famille proche qui dispose d'un compte bancaire créditeur sur une période de six mois », n'a pas manqué de rappeler le conférencier.

Le consultant a également lancé une mise en garde contre la fraude. « Vouloir immigrer au Canada de façon temporaire ou permanente est un projet de vie qu'il faut préparer et il faut se faire accompagner par des spécialistes en la matière. C'est un domaine qui intéresse beaucoup de personnes. Il y a tellement de rumeurs et de fausses informations que les potentiels candidats se perdent et gaspillent du temps et de l'argent », a-t-il prévenu. « Nous souhaitons que les jeunes Congolais puissent bénéficier de cette opportunité qu'on leur offre pour aller étudier au Canada. Je lance un appel aux étudiants congolais intéressés par le Canada de venir nous rencontrer pour en discuter », a lancé Charlemagne Mfera.

Yvette Reine Nzaba



Security Guard recrute des agents de sécurité, maître chiens, des chauffeurs ayant aussi une connaissance à la conduite des motos et un administrateur, Siège social : 2549, Rue Charles de Foucault centre –ville. B.P :805- Tél : 06 679 78 78/01.679 78 78. E-mail : groupeyannick2@yahoo.fr

ANNONCES IMMOBILIERES





- -Une villa en location entre 300.000 et 500.000 CFA dans les zones du Plateaux des 15 ans, BATIGNOLLES, OCH, Centre-ville
- -Une villa en location entre 400.000 et 500.000 CFA dans les zones de MOUNGALI, POTO-POTO, OCH, BATIGNOLLES, LA GLACIERE
- -Une boutique située dans une artère principale de deux pièces minimum, entre 150.000 et 250.000 CFA

Avis de vente : L'agence immobilière IMONET met en vente

-Une villa de de deux bâtiments en R+1 de dimension 18/20 avec un dépôt de 12/13 à POTO-POTO au prix de 350.000.000 CFA

Contact : 066207450/ 014252505

www.imonet-congo.com / www.facebook/congoimonet



NÉCROLOGIE

Mme Diakité née Babela Pascale informe parents, amis et connaissances du décès de sa mère la veuve Nganga née Matondo Mboukou Julienne, survenu le 30 avril à Brazzaville. L'inhumation aura lieu

le Mercredi 8 mai selon le programme suivant :

7h30 : départ pour la morgue municipale de Brazzaville ;

09h00 : levée du corps ; 10h30 : recueillement au domicile familial sis 189 rue de la

Révolution à Mplia (Galiény) 12h00 : messe de requiem en

l'église Sainte-Anne ;

14h00 : départ pour le cimetière familial à Loua (17km) ; 16h00 :fin de la cérémonie.



BRIGADE SPÉCIALE D'INTERVENTION

La Tanzanie et l'Afrique du Sud prêtes à en découdre avec le M23

Les deux pays réaffirment leur disponibilité à envoyer des troupes en RDC pour y ramener la paix dans le cadre d'un mandat des Nations unies.

Plus que jamais, la Tanzanie est décidée à voler au secours de la RDC via son implication dans la Brigade spéciale d'intervention chargée de traquer les groupes armés actifs dans la partie est du pays. Comptés parmi les premiers États à avoir exprimé clairement leur vœu d'envoyer des troupes en RDC, la Tanzanie est restée constante dans sa position et tient à aller jusqu'au bout de sa logique. Les dernières provocations du M23 sur fond de chantage à l'endroit des pays ayant levé l'option de participer à cette force spéciale n'ont hélas pu tempérer la volonté du gouvernement tanzanien de répondre à l'appel de l'ONU. En donnant à ladite force un commandant des troupes, le général James Aloïs Mwakibolwa, la Tanzanie aura sans doute donné un signal fort de son engagement à jouer les premiers rôles au sein de cette brigade à côté d'autres États africains tels que l'Afrique du Sud. Le dernier appel du M23 visant à dissuader le gouvernement tanzanien dans son projet d'envoi des troupes en RDC a été simplement ignoré.

Dans une lettre adressée récemment aux représentants du peuple tanzanien, le président du M23 Bertrand Bisimwa avait vanté la puissance de feu de son mouvement tout en affirmant que celui-ci sortait toujours vainqueur face à des forces plus importantes et mieux équipées. « La même chose arrivera à la brigade d'intervention si votre sagesse ne parvient pas à arrêter cette dangereuse aventure », menaçait-il dans cette correspondance dont le contenu avait été jugé provocateur par les députés tanzaniens qui ont vite fait de réagir. « La réponse est simple. Notre armée est très forte. Nous irons en RDC en tant qu'avocat de la paix pour restaurer la paix dans la maison en feu de notre voisin », a déclaré pour sa part le chef de la diplomatie tanzanienne. « Nous avons pris du retard, le moment est venu de voler au secours de nos frères, qu'ils (le M23) arrêtent de nous intimider », a-t-il ajouté convaincu de la justesse de l'option levée par son gouvernement en rapport avec l'imbroglio congolais. Même credo du côté de son collègue de la défense Shamsi Vuai Nahodha pour qui son pays « enverra des troupes en RDC pour ramener la paix dans le cadre

d'un mandat des Nations unies » Du côté de l'Afrique du Sud qui a également subi le chantage du M23, il n'est pas question de renoncer à la dynamique déjà en branle. « Nous prenons note des menaces du M23 et nous allons nous déployer comme ordonné par le gouvernement, et rien ne va nous en dissuader ou nous faire peur, nous ne sommes pas intimidés. L'un de nos devoirs est d'aller en guerre, de faire la guerre et de gagner la guerre », déclarait, il y a peu, le porte-parole de l'armée sud-africaine, le général de brigade Xolani Mabanga. Le M23 qui a cru faire revenir les autorités des deux pays précités sur leur décision devra se raviser et se préparer à l'éventualité d'un affrontement avec les troupes sud-africaines, tanzaniennes et malawites composant, pour l'heure, la Brigade spéciale d'intervention. Pour rappel, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté le 28 mars une résolution créant une brigade d'intervention chargée de lutter contre les groupes armés dans l'est et qui devrait compter quelques trois mille hommes en instance d'y être déployés.

Alain Diasso

INVESTISSEMENTS

Les opportunités d'affaires en RDC présentées à Dubaï

Le forum économique prévu en novembre à Kinshasa doit offrir une nouvelle occasion d'inciter les investisseurs à choisir la RDC pour leurs affaires.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie, Raymond Tshibanda, a représenté la RDC à l'édition 2013 du forum global des investissements en Afrique organisé au centre des conférences Madinat Jumeirah de Dubaï du 1er au 2 mai. Le chef de la diplomatie congolaise, qui a clôturé officiellement les travaux, a profité de la tribune pour inviter les participants au forum économique qui se tiendra en marge du 17e sommet du Comesa (Marché commun pour l'Afrique orientale et australe) en novembre prochain à Kinshasa.

En sa qualité de vice-président du conseil des ministres du Comesa, Raymond Tshibanda a salué la réussite du forum qui constitue une plate-forme d'échanges d'idées et d'expériences de très haute qualité, et qui a permis de tracer des perspectives, porteurs d'espoirs pour les pays et les milieux d'affaires respectifs du continent. Il a estimé que « l'édition 2013 de l'Africa global business forum a innové en ce sens que par l'entremise des Émirats Arabes Unis, il a mis l'accent sur l'ouverture au monde non seulement des États membres du Comesa, mais de l'Afrique dans son ensemble, permettant de jeter un pont avec les investisseurs internationaux intéressés par l'Afrique, terre particulièrement riche en opportunités d'affaires et qui, selon tous les experts, est promise à une croissance soutenue

pour les décennies à venir ». Des raisons d'y croire

L'optimisme du ministre congolais des Affaires étrangères est fondé sur les réformes courageuses engagées dans pratiquement tous les pays du continent depuis une dizaine d'années. Mais aussi, a-t-il dit, sur la jeunesse de sa population, la créativité de ses capitaines d'industrie, forgée face aux défis à surmonter et des ressources naturelles aussi diverses qu'abondantes. Les assises de Dubaï ont réuni 3 000 investisseurs d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Amérique, avec comme objectif principal d'échanger sur les opportunités d'affaires qu'offrent les dix-neuf pays mem-

La promotion de l'intégration économique régionale sur le continent africain était au centre des débats de ce forum de haut niveau qui avait pour thème « Bridging the continent to the world » (relier l'Afrique au monde). Les autres objectifs du forum consistaient à promouvoir le commerce bilatéral et les investissements dans la zone Comesa, l'Afrique, Dubaï, les pays du Golf, l'Asie et le reste du monde; présenter la réussite des investissements en Afrique et promouvoir le partenariat public-privé dans les États membres du Comesa, ainsi que les différentes réformes pour améliorer le climat des affaires.

Le bénéfice de la RDC

bres du Comesa.

Les assises de Dubaï ont permis d'ouvrir un dialogue à travers une plate-forme d'interaction entre les gouvernements des États membres du Comesa et les secteurs privés. Elles étaient également l'occasion de discuter des opportunités

d'affaires et des investissements dans les secteurs des finances, de l'agriculture, de la logistique, du commerce et du tourisme, à la faveur des zones économiques qui se créent dans les États membres du Comesa, de l'Union africaine et des autres espaces régionaux africains.

Tous les membres de la délégation congolaise dont le ministre de l'Économie et du commerce, Jean-Paul Nemoyato, le vice-ministre des Finances, Shulungu, le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion de l'investissement, Buabua wa Kayembe et le directeur général par intérim de l'Office national du tourisme, Rosette Saiba, ont par ailleurs été les principaux animateurs du stand de la RDC où ils ont présenté les opportunités d'affaires au pays.

Au cours des travaux, le chef de la diplomatie congolaise a participé, avec son homologue du Ghana et des chefs d'entreprises émiratis à un débat télévisé organisé par la Chambre de commerce de Dubaï sur la chaîne CNBC News. Il s'est également entretenu, en marge du sommet, avec la ministre d'État des Émirats Arabe Unis, madame Reem El Hashimy sur le renforcement des relations bilatérales de coopération économique entre les Émirats Arabes Unis et la RDC. Par ailleurs, Raymond Tshibanda a échangé avec Sindiso Ngwenya, secrétaire général du Comesa, sur les préparatifs du 17e sommet des chefs d'État et de gouvernement du Comesa. Il a rassuré son interlocuteur quant aux préparatifs de ce sommet.

Jules Tambwe Itaqali

SUD-KIVU

L'Assemblée provinciale rénovée

Les députés de cette province vont désormais siéger dans de bonnes conditions.

Le bâtiment abritant cet organe législatif vient de subir une cure de jouvence. Les bureaux administratifs, la salle de réunion, l'amphithéâtre servant de salle des plénières, voire le jardin intérieur, ont été totalement réhabilités et, cela, à la grande satisfaction des députés provinciaux de ladite province.

Les travaux de réhabilitation de l'Assemblée provinciale ont été rendus possibles grâce au fructueux partenariat entre la Banque mondiale et la province du Sud-Kivu, à travers le projet de renforcement des capacités en gouvernance. En plus de la réhabilitation du bâtiment abritant l'Assemblée provinciale du Sud-Kivu, les bailleurs de fonds

viennent de doter cette institution d'un matériel pimpant neuf destiné à la transmission en direct des séances plénières. Le gouverneur de la province du Sud-Kivu, Marcellin Cishambo, qui a inauguré ce bâtiment a exhorté les députés provinciaux d'en faire bon usage. Le coordonnateur provincial du projet de renforcement des capacités en gouvernance, Jean-serge Bkoro, a rappelé que ce bâtiment construit en 1958 abritait les services de la Chambre de commerce. Il n'avait jamais été réhabilité et aujourd'hui que ce bâtiment revêt sa plus belle robe, il va de l'intérêt de tous les députés de bien le garder.

Juste après l'inauguration du bâtiment, une première séance plénière a été tenue dans les nouveaux locaux.

Aline Nzuzi

LIGNES AÉRIENNES CONGOLAISES

Les agents disent non à la liquidation de leur entreprise

La délégation syndicale estime que l'opération coûterait plus cher à l'État que la relance de la société qui, selon les syndicalistes, dépend de la volonté politique.

La revendication a été formulée le 5 mai. au cours d'une tribune populaire organisée au siège de l'ONG Voix des sans-voix, rapporte la radio Okapi. «Nous sommes certains que relancer les lignes aériennes congolaises (LAC), et nous en avons les preuves, va coûter moins cher par rapport à sa liquidation. Une liquidation a toujours un coût social », soutient Sylvain Makiese, président de la délégation syndi $cale\,nationale\,des\,LAC, tout\,en\,d\'enonçant$ le fait qu'il n'est pas normal que plus de dix mille âmes soient mises dans la rue. Il poursuit : « Pour relancer LAC, il faut la volonté politique et pas autre chose parce que les partenaires arrivent, ils demandent à nous aider avec leurs moyens et des avions, malheureusement on s'est toujours buté à un refus du gouvernement ».

Cependant, en cas de liquidation, le prési-

dent de la délégation syndicale nationale des LAC plaide pour l'intégration des travailleurs dans les discussions. « Vous voulez le faire, associez-nous à toutes les étapes. Nous allons évaluer. Malheureusement, le gouvernement commence à le faire en dehors de nous. Qu'est-ce qu'on cache?», se demande-t-il.

Société publique congolaise de transport aérien créé depuis 1961, LAC connaît des difficultés de fonctionnement depuis environ deux décennies. Cette société qui ne dispose plus d'avions assurant le trafic aérien a vu ses activités être réduites à la location de ses droits de trafic. Les travailleurs enregistrent plus de deux cents mois d'arriérés de salaire. La dette sociale de l'entreprise est évaluée à environ 120 millions de dollars américains.

Pour rappel, c'est depuis le 17 avril que le ministre des Transports et voies de communication, Justin Kalumba, a annoncé au Sénat qu'une nouvelle compagnie aérienne nationale, qui doit succéder aux LAC, est déjà en gestation.

Gypsie Oïssa Tambwe

SANTÉ

Le cadre normatif du SNIS au centre d'une réflexion

L'atelier a été ouvert le 6 mai au centre catholique Caritas par le ministre de la Fonction publique, Jean-Claude Kibala, au nom du ministre de la Santé publique en mission, Dr Félix Kabange Numbi.

Durant quatre jours, les participants à cette réflexion vont devoir harmoniser et adopter le nouveau cadre normatif du Système national d'information sanitaire (SNIS) révisé. Pour le ministre de la Fonction publique, l'ancien mode de gestion du système d'information sanitaire n'est plus en phase avec la stratégie de renforcement du système de santé ainsi qu'avec de nombreux besoins en information des utilisateurs, non pris en compte dans les outils du SNIS, occasionnant parfois la mise en place des systèmes parallèles de collecte des données. Tout en soulignant que le choix des

politiques de santé et le suivi des programmes sont conditionnés par une gestion rationnelle des données sanitaires fournissant les informations de qualité, Jean Claude Kibala appelle les participants à opérer un choix judicieux sur les indicateurs pertinents et faisables, « \dot{a} mettre dans les outils du SNIS sans toutefois chercher à alourdir le tra vail du prestataire de soins se trouvant au bout de la chaîne et dont le premier rôle consiste à soigner les malades ». Il faudrait, poursuit-il, bien réfléchir sur la qualité et la quantité des données à collecter, pour aider à bien piloter le système. En outre, il faudra disposer à tout moment, des outils de collecte, de transmission et d'analyse très simples.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le plus vaste réseau 3.75G en cours de déploiement en RDC

Très proche de la 4e génération des standards de la téléphonie mobile, la 4G, l'offre d'Airtel vient de faire franchir au pays une étape significative qu'elle accompagne de trois innovations au bénéfice de ses abonnés.

La mise en service du réseau 3.75G par la société de téléphonie mobile précitée et des trois nouveaux produits qui l'accompagnent le fait passer pour l'opérateur le plus innovant. En effet, comme l'a signifié à la presse le 3 mai le directeur marketing Cheik Sarr, outre le très haut débit mobile qu'elle permet désormais d'obtenir, Airtel a lancé sur le marché les cartes « sim et de recharge Internet » et la « recharge sociale ». Et, au directeur régional Aimé Makuta de mettre l'accent sur la vitesse et la simplicité dans les services offerts.

Le haut débit mobile accessible via

la 3.75G qualifiée de « 3.75G super-

sonic » par Airtel a donné lieu à l'of-

fre d'une gamme de trois « sim su-

personic », les cartes nano sim, micro sim et ordinaire adaptés au besoin de sa clientèle. Elles ont l'avantage d'être prédécoupées à la fabrication et de permettre un accès immédiat à l'Internet. Pour sa part, la carte de recharge Internet, elle facilite l'opération quitte à la raccourcir sensiblement de ses cinq étapes à une seule pour la navigation sur le net. Par ailleurs, les nouvelles cartes de recharge de crédit offrent désormais deux possibilités après grattage. Au client, selon le code de son choix, d'opter pour l'activation d'un forfait Internet ou du crédit de communication habituel. Quant à la recharge sociale d'à peine vingt unités, elle est d'une validité d'un jour d'usage illimité réservé exclusivement aux réseaux sociaux Facebook et Twitter. Un produit qui fera assurément la joie de la jeune clientèle pour qui lesdits réseaux constituent des plaques incontournables d'échanges d'informations. Mise à la portée de sa



L'exposé de Chiekh Sarr sur les trois nouveaux produits Airtel

clientèle, la technologie 3.75G d'Airtel devrait lui permettre « d'interagir avec les données de façon différente », a soutenu Cheik Sarr qui la présente comme « une plate-forme qui permet aux populations d'élargir leurs horizons sociaux et commerciaux au côté du reste du monde ». Il a fini d'expliquer : «Notre plate-forme 3.75G permettra aux abonnés de combiner l'énorme potentiel d'Internet avec le confort des

portables et d'autres appareils».

Chacun y trouve son compte

Au final, la 3.75G se révèle un réel avantage pour chaque catégorie d'usagers d'Internet. À Cheik Sarr de spécifier lors de la conférence de presse qu' « elle va libérer le potentiel de notre jeunesse en permettant un accès rapide à Internet pour l'apprentissage, le partage, les réseaux sociaux, la création et l'accès à des

contenus comme la musique ». Ici, il a donné écho à la vidéo projetée pour l'assistance sur les progrès réalisés en termes de vitesse de téléchargement depuis la 2G jusqu'à la 3.75G commenté par Aimé Makuta. L'exemple de Skyfall, le dernier James Bond dont le téléchargement prendrait trois jours pour la 2G et passerait à dix heures avec la 3G pour enfin se réduire de près du tiers de ce temps, avec la 3.75G, soit trois heures. Les bénéfices qu'en tirent les Petites et moyennes entreprises ne sont pas négligeables. La 3.75G «permettra à l'entrepreneur d'adopter un mode de travail extrêmement mobile avec un accès très rapide aux courriels et à Internet », a affirmé Cheik Sarr. Et, quant aux grandes entreprises, elles auront alors l'opportunité d' « accroître leur productivité grâce à des débits d'Internet mobile largement améliorés qui permettent d'enregistrer et d'effectuer des appels vidéo sur portables ».

Nioni Masela

COULAGE DES RECETTES PUBLIQUES

Des stratégies d'optimisation diversement commentées

Le gouvernement central s'est engagé à mettre en œuvre un plan d'actions assorti d'un chronogramme de suivi-évaluation périodique pour lutter plus vigoureusement contre les pratiques responsables du saignement du trésor public.

La plus commentée des recommandations issues des assises nationales sur le coulage des recettes publiques en RDC est liée certainement à la gestion des ressources naturelles, principalement les mines. En effet, les recettes générées par la douane représentent au moins 30% des revenus de l'État congolais. La part de l'activité d'exportation des minerais est prédominante. Par rapport à ce point, les délégués du gouvernement central, des régies financières et gouvernements des onze provinces, du patronat national et de la Société civile réunis du 2 au 4 mai au Grand Hôtel pour réfléchir sur les moyens de lutter contre le coulage des recettes publiques ont recommandé, pour le secteur minier, la promotion de la valorisation des produits avant leur exportation, la suppression des régimes dérogatoires et l'instauration d'un dispositif de détection et de lutte contre la fraude.

La gestion des ressources minières constitue à n'en point douter un enjeu fondamental pour la RDC dans son défi de mieux profiter de la fiscalité directe au lieu des recettes douanières. La valorisation des ressources naturelles permet de briser la tendance à l'exportation des concentrés et, par ricochet, elle vient renforcer l'emprise du pays sur certains sous-produits miniers qui échappent à l'économie nationale.

En effet, l'opérateur minier ne paie que la quantité de métal qui se trouve dans le concentré et pas le reste. Cette tendance à la facilité, selon un partisan de plus de valorisation, est suicidaire pour le secteur. Avant l'indépendance, la RDC a bien exporté des lingots de cuivre sous forme de croisette, bracelets et bijoux commercialisés dans certains ports internationaux, at-il martelé. Pour lui, l'exportation des concentrés est un recul inacceptable. Un partisan de la prudence a vite réagi. Il faut craindre avant tout des mesures contreproductives, a-t-il lancé. L'arrêté portant interdiction de l'exportation des concentrés en est une illustration, à ses yeux. Selon lui, la mesure renferme des défectuosités. Cette question sera abordée au cours des rencontres périodiques du secteur qui devraient reprendre bientôt autour du ministre des Mines.

Le courage de sanctionner

Dans l'ensemble, les moyens devront suivre rapidement. Déjà, le gouvernement a annoncé sa volonté de rendre public le rapport final pour impliquer la Nation entière dans la recherche des solutions durables à ce phénomène. À présent, il faut

avoir le courage d'aller jusqu'au bout en sanctionnant, a fait remarquer le vice-Premier ministre et ministre du Budget, Daniel Mukoko Samba. « Le monde change. Soit on le veut et on l'accompagne soit on le refuse et on le subit ». Dans son discours de clôture, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Finances, Patrice Kitebi, est revenu sur une quinzaine de propositions réparties en cinq volets, à savoir la gestion plus efficiente des administrations financières, la perception plus élargie des recettes fiscales (impôt, droits, taxes et redevances), la meilleure circulation de l'information fiscale et douanière ainsi que la lutte contre la fraude, la gestion plus rationnelle des ressources naturelles et enfin la mobilisation plus accrue des ressources innovantes à fort potentiel de recettes.

Des détails seront intégrés dans le rapport final, mais quelques unes des recommandations sont déjà connues. À titre d'exemple, il y a la création d'une autorité des revenus pour coordonner la gestion des recettes publiques, la mise en place d'un dispositif légal et opérationnel des sanctions, l'utilisation du guichet unique de la création des entreprises dans le processus d'identification des contribuables et la définition d'une politique générale de gestion de l'ensemble des ressources naturelles.

Laurent Essolomwa

PHOTOGRAPHIE

L' artiste Zadic Kangufu va exposer ses œuvres à l'Unesco

Le vernissage va se dérouler du 27 au 31 mai et se veut une traversée bouleversante du patrimoine culturel, historique et touristique de la RDC.

L'événement, apprend-on, est organisé par le groupe africain de l'Unesco qui organise une manifestation culturelle chaque année au mois de mai.

Zadic Kangufu va présenter des supports pédagogiques relatifs à des personnalités qui ont joué un rôle historique en RDC, notamment Patrice Emery Lumumba, le prophète Simon Kimbangu. « De même, j'exposerai ma photographie de la plage Kumbi à Nsiamfumu dans la province du Bas-Congo. Ce site est l'équivalent de l'Île de Gorée au Sénégal, et fut le lieu d'embarquement des Congolais destinés à l'esclavage », indique l'artiste sur afrik.com,

Par ailleurs, rappelle-t-il, dans l'un des cinq parcs classés par l'Unesco en RDC vit un animal protégé et unique au monde, l'Okapi. «Préservons, rendons utile et agréable notre patrimoine. Héritage collectif reçu au fil des ans, il est le signe de la reconnaissance de notre identité », indique Zadic Kangufu.

Artiste photographe et cadreur, Zadic Kangufu déclare associer dans son travail l'éducation et la communication. « Chaque photographie est pour moi une histoire. Les images ont chacune leurs rêves, leurs rythmes où la vie résonne. Ces photographies qui représentent les lieux de visite témoignent de la mémoire que je souhaite transmettre aux générations futures afin qu'elles appréhendent notre passé », explique-t-il.

Patrick Kianimi

COUPES D'AFRIQUE INTERCLUBS

V.Club et DCMP ont besoin d'un lifting

Les deux clubs kinois devraient se ressaisir pour redevenir ces épouvantails d'hier dont on redoutait la force de frappe sur l'aire du jeu.

Que se passe-t-il avec V.Club et DCMP, deux clubs de Kinshasa qui jadis avaient fait la pluie et le beau temps du football congolais? Cette question, nombreux se la posent lorsqu'on considère les contre-performances de ces deux équipes lors de leurs dernières sorties en Coupes africaines interclubs. Le rituel est presque déjà connu : À peine qu'elles s'engagent dans ces compétitions, à peine rentrent-elles à la maison au grand dam de leurs supporters. Le fameux « générique », l'épithète qu'on leur a accolée pour désigner leurs éliminations précoces, est une réalité difficile à avaler. Pendant près de cinq années d'affilée, les deux clubs n'ont pu atteindre les quarts de finale des compétitions à l'échelle continentale. La dernière prestation honorable du DCMP remonte en 2011 lorsque le club s'est hissé en quart de finale de la huitième édition de la Coupe de la Confédération avant de sombrer en phase de poule devant des équipes



Vue d'un match DCMP contre V Club

plus aguerries. C'est en 2009 qu'il faut aller chercher le dernier exploit du team vert et noir dans la même compétition lorsqu'il disposa de l'équipe camerounaise de Coton Sport de Garoua (2-0) au stade des martyrs. La suite fut un calvaire pour les moscovites qui n'étaient pas suffisamment outillés pour tenir la dragée haute devant des adversaires plus coriaces.

L'année dernière, l'aventure de l'AS V.club s'est achevée aux seizièmes de finale de la Ligue des champions face à Asolchlef. Les algériens, plus entreprenants, ont réussi à battre l'équipe chère au général Tango four devant son public au stade des martyrs (2-3). En cette année 2013, le club a eu pour bourreau, le Zamalek d'Égypte qui l'a tenu en échec (0-0) après l'avoir

battu à domicile sur le score étriqué d'un but à zéro. Plus navrant est l'élimination en Coupe de la Confédération du DCMP devant une équipe burundaise sans palmarès élogieux, en l'occurrence, Lydia Lydic. (1-0) à l'aller et (0-2) au match retour disputé à Bujumbura. Des contre-performances qui devraient interpeller sur l'efficacité de ces deux clubs légendaires de Kinshasa. On est bien loin des ossatures qui faisaient trembler les adversaires. Plus grave, même des équipes de l'arrière pays commencent à brûler la politesse à V.Club et DCMP à l'image d'Elima, Sanga Balende, Don Bosco, etc. Au championnat national, CS Makiso de Kisangani a dernièrement disposé du DCMP à domicile (1-0), chose impensable il y a quelques années. Kinshasa est sur une mauvaise pente. S'il est vrai que la qualité intrinsèque des joueurs évoluant dans ces deux clubs laisse à désirer, il y a cependant lieu de renforcer les critères de recrutement et, surtout, de trouver des coachs à la hauteur de leurs tâches.

En outre la cupidité affichée par les présidents de deux clubs res-

pectifs, qui ne se font pas prier pour transférer des joueurs souvent pour du beurre, ne font pas avancer leurs clubs qu'ils dégarnissent à souhait. Difficile de voir un joueur évoluer pendant trois saisons d'affilée dans lesdits clubs transformés en pépinière pour des équipes un peu plus nanties qui se servent de leur potentiel pour renforcer leur ossature. Qu'à cela ne tienne. Il est grand temps que DCMP et V.Club se ressaisissent pour redevenir ces épouvantails dont les adversaires redoutaient sur l'aire du jeu. La Fédération nationale de football association devrait accompagner ce processus de régénérescence en rendant les championnats locaux plus compétitifs avec, à la clé, un suivi de calendrier sportif ne prêtant à aucun marchandage. Décidément, on est bien loin, mais alors très loin, de V.club de Mayanga, Lobilo, Kibonge ou encore du DCMP de Kidumu, Kakoko et Mana (pour ne citer que ceuxlà). Les nostalgiques n'ont qu'à prendre leur mal à patience...

Alain Diasso

FOOTBALL

Cédric Bakambu surpris d'être appelé chez les Léopards

Le joueur de Sochaux/L1 France figure parmi les vingt-huit présélectionnés de Claude Le Roy pour affronter la Libye en juin. Dans un entretien exclusif sur Leopardsfoot.com, il est surpris de sa convocation.

Né le 11 avril 1991 à Ivrysur-scène, l'attaquant franco-congolais de Sochaux (L1 France) Cédric Bakambu a été convoqué par le sélectionneur fran-

çais des Léopards Claude Le Roy pour préparer le match contre les Chevaliers de la Méditerranée de Libye en quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde prévu au Brésil en 2014. Dans une interview exclusive accordée au site web Leopardsfoot.com, il a dit sa surprise d'être retenu dans la présélection de la RDC pays d'origine de ses parents, lui qui est natif de France et qui a été champion d'Europe avec les Bleus U20 en 2010. « Oui j'ai été surpris mais ça montre que les efforts que je fournis à Sochaux sont suivis partout ». En effet, Cédric Bakambu a inscrit huit buts déjà inscrits cette saison, en marquant contre des gros calibres de



Cédric Bakambu

la L1 française comme Paris-Saint-Germain, Marseille, Lyon et aussi Bordeaux. L'on attend donc son dernier mot, s'il va rejoindre la sélection de la RDC, même s'il avoue ne jamais venu au pays : « Je n'ai jamais été au Congo et je ne connais rien de ce pays mis à part ce que je peux voir, lire ou entendre de la part de mon entourage ». Il a cependant suivi la prestation de la RDC à la Coupe d'Afrique des Nations 2013 en Afrique du Sud: « J'ai suivi la CAN, j'ai été très fier de leur parcours même s'ils n'ont pas pu passer le 1er tour. C'est ça le football, il y a des hauts et des bas mais j'espère que la prochaine fois, ils iront plus loin ».

M.E.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Mazembe stoppé en huitièmes de finale par Orlando Pirates

Le club de Lubumbashi n'a pas réussi à accéder à la phase des poules de la C1 africaine. Son succès d'un but à zéro au match retour a été insuffisant, battu un but à trois au match aller par Orlando Pirates.

Les Corbeaux du Katanga ne pour-

suivront plus leur aventure en Ligue des champions d'Afrique. L'équipe chère au président sponsor Moïse Katumbi Chapwe a vu sa route barrer, le 5 mai au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, par la formation sud-africaine d'Orlando Pirates, en match comptant pour les huitièmes de finale retour de la compétition. Les Corbeaux conduits par le coach Lamine N'Diaye ont, dès l'entame de la partie, pris le jeu à leur compte, mais sans trouver la faille dans la défense d'Orlando Pirates. Notons que Mazembe a loupé deux penalties au cours de cette rencontre, d'abord Éric Bokanga monté à la place de Kabangu à la 56^e minute et par Trésor Mputu à la 88e minute ; et Orlando a terminé la partie à infériorité numérique avec le carton rouge infligé à l'un de ses joueurs. Mazembe n'a inscrit qu'un but à la 72^e minute par le latéral gauche

international Jean Kasusula Kilicho. Au match aller à Johannesburg, les Pirates d'Afrique du Sud avaient pris de l'avance par 3 buts à 1. Ainsi, le but inscrit par Mazembe n'a donc pas pesé lourd sur la balance et quitte donc la Ligue des champions de manière prématurée. Exempté du tour préliminaire, Mazembe a dé-



un penalty à la 56e minute

buté en trombe la compétition en seizièmes de finale face à la formation de Mochudi Chiefs de Botswana (1-0, 6-0). C'est après plusieurs années que Mazembe est à nouveau éliminé de la Ligue des champions au niveau des huitièmes de finale. Soulignons que le team noir et blanc de Lubumbashi est la

deuxième équipe congolaise éliminée par un club sud-africain. En effet, Don Bosco de Lubumbashi a été sorti du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération par Supersport United d'Afrique du Sud. Qu'à cela ne tienne, les Corbeaux du Katanga sont de facto déversés à la Coupe de la Confédération et affronteront en match de barrage l'un des vainqueurs des huitièmes de finale de la C2 africaine. En cas de victoire, Mazembe se retrouvera en phase des poules de la Coupe de la Confédération. L'on veut croire que Moïse Katumbi et tout son staff aussi bien administratif que technique pourront se concentrer résolument sur cette nouvelle opportunité offerte par la Coupe de la Confédération pour rehausser à nouveau le football congolais sur Éric Bokanga a raté l'échiquier continental.

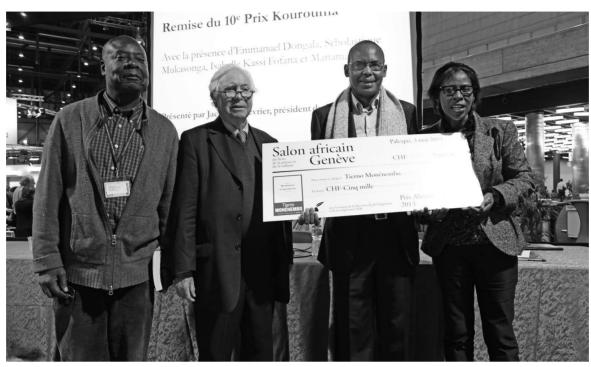
Martin Envimo

LITTÉRATURE

Tierno Monénembo récompensé par le prix Ahmadou-Kourouma

Au rituel de la remise du prix Ahmadou-Kourouma, dédié à la mémoire de l'auteur ivoirien par le Salon du livre africain de Genève, vient d'être consacré l'auteur écrivain Tierno Monénembo.

Après Emmanuel Dongala et Scholastique Mukasonga, c'est Tierno Monenembo qui a reçu, le 3 mai, le prix Ahmadou-Kourouma décerné pour la dixième fois. L'auteur d'origine guinéenne a écrit Le Terroriste noir, paru aux éditions du Seuil. En présence de Christiane Kourouma, dont le mari est décédé il y a dix ans, de Jacques Chevrier, président du jury de ce prix, d'Isabelle Falconnier, présidente du Salon international du livre et de la presse de Genève, de Pascale Kramer, coresponsable de programmation du Salon africain avec Boniface Mongo Mboussa et de plusieurs autres invités, Tierno Monénembo a exprimé sa joie de recevoir le prix « qui porte le nom de son modèle littéraire ». Le roman revisite la période colo-



Tierno Monénembo entouré de Jacques Chevrier, Scholastique Mukasonga et d'Emmanuel Dongala

niale. D'une façon romancée, l'auteur relate, soixante ans après les faits, l'histoire d'un tirailleur sénégalais, Eddi Bâ, acteur de la résistance dans la région des Vosges. Dans son allocution,

Jacques Chevier a salué « un texte mémoriel qui rend hommage à la cohorte des combattants africains tombés au cours des deux guerres mondiales » et qui « répare l'injustice dont a été

victime le personnage emblématique du sergent Eddi Bâ, surnommé par les Allemands le terroriste noir ».

Tierno Monénembo, de son vrai nom Thierno Saïdou Diallo, est né le 21 juillet 1947 à Porédaka en Guinée. Il est lauréat du prix Renaudot 2008 avec le roman Le Roi de Kahel, paru aux éditions du Seuil. En 1969, ce fils de fonctionnaire quitte la Guinée, fuyant la dictature d'Ahmed Sékou Touré et rejoint à pied le Sénégal voisin. Il se rend ensuite en Côte d'Ivoire pour poursuivre ses études et rejoint la France en 1973, toujours pour étudier, et obtient de l'université de Lyon un doctorat en biochimie. Il enseigne, par la suite au Maroc et en Algérie. Depuis 2007, il est visiting professor au Middlebury College dans le Vermont aux États-Unis.

Tierno Monénembo publie son premier roman en 1979. Ses ouvrages traitent souvent de l'impuissance des intellectuels à être reconnus en Afrique, et des difficultés de vie des Africains en exil en France. Il s'intéresse particulièrement à l'histoire et aux relations des Noirs avec la diaspora émigrée de force au Brésil (Pelourihno).

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE

Elemotho a tenu son pari

Le concert du musicien namibien Elemotho, prix Découverte RFI/France 24, reporté suite à un problème logistique, a eu lieu le 3 mai en soirée à l'Institut français de Brazzaville. Les spectateurs, peu nombreux certes, ont pu savourer un voyage musical aux effluves du désert du Kalahari, dont il est originaire. Dans une lumière tamisée, la scène était occupée par cinq musiciens manipulant avec dextérité des instruments peu connus du public, livrant des morceaux en anglais et en setswana, un dialecte namibien.

Une dizaine des titres ont été présentés avec la participation d'un public enthousiaste qu'Elemotho a invité à reprendre les refrains. Un clin d'œil a été fait au Congo avec un titre en lingala dont le lead était assuré par le guitariste congolais qui fait partie du groupe. Au fil de la soirée, l'artiste a montré son talent d'homme de scène, jonglant entre guitare, danses et chants empruntant les accents folk des musiques anglo-saxonnes. Elemotho est en tournée dans vingt-quatre pays pour un total de trente concerts annoncés. « Nous avons eu droit à une musique assez originale et à un spectacle particulier. C'était une belle soirée » a lancé un spectateur.

Désirée Hermione Ngoma

MUSIQUE

Un concert à la faveur de la 2e édition de la Journée mondiale du jazz

La musicienne américaine Amber Junker a donné un concert de jazz à Brazzaville le 30 avril, accompagnée par le groupe Muningu et Congo Ndulé.

L'Américaine Amber Junker a notamment interprété la chanson Africa liberté de Francklin Bouka, devant un public éclectique qui n'a pas hésité à chanter ni à danser pour certains. Cette journée, dont le thème était « Le monde se rassemble dans la paix et dans l'harmonie, pour partager la passion de la musique et unir nos efforts pour la liberté et la créativité », visait en effet à sensibiliser la communauté aux vertus du jazz comme outil éducatif, vecteur de paix, d'unité, de dialogue et de coopération renforcée entre les

Le jazz est une des plus grandes expressions culturelles du XXe siècle. Il puise ses racines dans la rencontre des peuples et des cultures d'Afrique, d'Europe et des Caraïbes. « Le jazz est là pour nous tous, pour donner corps à nos aspirations au respect, à la tolérance et à la liberté. Le jazz reste aujourd'hui une force de transformation sociale, une histoire de liberté que tout le monde peut partager », a indiqué Abdourahamane Diallo, représentant de l'Unesco au Congo. Pour Christo-



pher Murray, ambassadeur des États-Unis au Congo, le jazz reste un puissant outil de communication au-delà des cultures, ouvert et se voulant inclusif plutôt qu'exclusif. De son côté, Dieudonné Mouyongo, commissaire général du Fespam, pense que les morceaux de jazz sont de véritables patrimoines culturels de l'humanité. « Il existe aujourd'hui de meilleures sélections d'exécution de cette œuvre intemporelle qui a révolutionné la métrique musicale. Le jazz est congolais, africain, européen, américain et universel », a-t-il précisé. La JourAmber Junker et le groupe Muningu

née internationale du jazz a été célébrée pour la première fois dans le monde en avril 2012. Cet événement, initié par Herbie Hancock, pianiste et compositeur américain, incarne la liberté, le respect de l'autre et le travail en équipe. « Je pense qu'il est très important que les jeunes s'imprègnent des valeurs humanistes véhiculées par le jazz, car elles sont essentielles à la compréhension mutuelle, au dialogue et au respect », expliquait Herbie Hancock.

Jean Basile Massamba, coordonnateur chargé de la gestion culturelle de l'association Biso-na-Biso,

a relaté l'historique du jazz. Pour lui, le jazz tire ses origines en Afrique, il a été exporté après le mouvement de la traite negrière aux États-Unis, plus précisément à la Nouvelle Orléans. « C'est une forme d'expression des esclaves dans les champs, dans les pleurs, dans la joie. Cette musique exportée retrace la nostalgie de leurs racines », a-t-il avancé. Dans les années 60 et 70, le jazz était beaucoup pratiqué alors qu'actuellement, peu de Congolais s'intéressent à ce genre de musique. « Nous savons que la racine de la rumba relève du jazz », a rappelé Jean Basile Massamba. Ce dernier a, par ailleurs, dénoncé le manque de promotion du jazz par les maisons de disques, les médias, les professionnels et les producteurs. Jean Basile Massamba a également déploré l'absence de salles de spectacles. « La culture devrait être au centre et à la base de toute science, c'est elle qui devrait déterminer la politique. Car c'est à partir de la musique qu'on peut reconnaître l'identité d'un peuple », a-t-il poursuivi.

Cette journée internationale a également été marquée par la visite des archives audio-musicales du jazz exposées par l'association Biso-na-Biso.

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie: 25e et avant-dernière journée, 1e division

Kastrioti Krujë et Archi Fataki sont en roue libre. Déjà assurés du maintien, ils s'inclinent à domicile face à Kukësi (0-3).

Allemagne : 32^e journée, 2^e division

Fin de saison morose pour Sembolo et Regensburg, déjà relégués en 3e division. En déplacement à Aalen, également promu en début de saison, ils se sont inclinés 1-2. Titulaire, Francky Sembolo a joué toute la rencontre. Un tir en angle fermé à la 47e.

Allemagne : 36º journée, 3º division

Sans Pitchou Mouaya, Hallescher assure son maintien en l'emportant face à Aix-la-Chapelle (1-0)

Allemagne: 33° journée, 5° division

Yannick Salem et Wülfrath chutent à Homberg (1-4). Seizième avec 36 points, Wülfrath reste dans la zone dangereuse. Il reste cinq matchs à jouer pour Salem, auteur de 7 buts en 12 matchs.

Angleterre : 36^e journée, 1^{re} division

Déjà absent le week-end dernier (virus et genou selon Harry Redknapp, son entraineur), Christopher Samba n'a pas joué lors de la défaite de QPR face à Arsenal (0-1). Arsenal où certaines rumeurs envoient justement le défenseur central congolais la saison prochaine.

Arménie : 40° journée, 1^{re} division

Match nul sur le terrain d'Ararat pour Ulisses et Pato Ngavouka (0-0). Autriche: 32e journée, 2e division

Juhvel Tsoumou ouvre le score à la 72^e pour Hartberg sur le terrain de Kapfenberg. Mais malgré la 5e réalisation du Brazzavillois, Hartberg s'incline finalement 1-2 et compte désormais 4 points de retard sur Horn, 8e et premier non relégable. Assis sur l'inconfortable strapontin de barragiste, Hartberg et Tsoumou ont 5 matchs pour rattraper Horn.

Azerbaïdjan: 7e journée des play-offs, 1re division

Remplacant, Bruce Abdoulave est entré à la 60e minute lors de la victoire de l'Inter Bakou face à son voisin de Bakou (2-1). Averti à la 65^e. Troisième à un point du second, l'Inter Bakou



Murillo et Christantus Macauley peuvent remercier Thievy Bifouma, impliqué sur trois des quatre buts de Las Palmas face à Gijon

accueillera Qarabag mercredi.

Belgique: 6º journée des play-offs, 1º division

Le Sporting Charleroi de Francis N'Ganga, titulaire, termine sa saison par une défaite à domicile face à Malines (1-2). Un revers qui élimine les Zèbres, qui finissent à la 3e place du groupe B avec 7 points en 6 matchs. Solide défensivement (4 nuls, 3 buts encaissés), Charleroi a pêché offensivement. Mais la saison du promu et de son latéral gauche reste très positive.

Belgique : 1^{re} journée des play-offs, 2^e division

Finalement autorisé à participer aux play-offs, le White Star Woluwé de Yannick Loemba fait match nul à Westerlo (1-1). Auteur de deux buts en saison régulière, Loemba a égalisé à la 52e.

Espagne: 37º iournée, 2º division

Las Palmas bat Gijon 4-2 avec un très bon Thievy Bifouma (photo). Titulaire, l'attaquant congolais a obtenu un penalty à la 21^e, ce qui permet à Las Palmas d'égaliser. Passeur décisif à la 58e sur le second but, il clôt le score à la 92^e d'un but admirable : servi juste après la ligne médiane, l'ancien Strasbourgeois déborde côté gauche, prend la défense de vitesse et marque d'une frappe croisée du droit. Avec 11 buts et 8 passes décisives en 32 matchs, Bifouma est le chouchou du public local.

Camille Delourme

Etoile du Congo l'emporte sur Cara

Les Stelliens sont venus à bout des Rouge-et-Noir, 2-1 en match avancé de la 9e journée.

L'Étoile du Congo était résolue à mettre fin à une série de deux défaites consécutives. Cara, qui s'opposait à elle le 3 mai au stade Alphonse-Massamba- Débat, en a fait les frais.

Les Stelliens ont, en effet, cloué leur adversaire dans un match assez équilibré. C'est Jonathan Mbou qui ouvrait la marque à la 32e minute de la rencontre en faveur de l'Étoile du Congo. Cara a multiplié les tentatives pour revenir au score, sans succès puisque la première partie s'est terminée à l'avantage des Stelliens.

La pluie qui a été de la partie dès l'entame de la deuxième période, a baissé le rythme de jeu et a obligé l'arbitre à suspendre ainsi la rencontre. Quinze minutes plus tard, les deux équipes retrouvent la pelouse. L'Étoile du Congo, réduite à dix à la 47° minute, n'a pas baissé les bras pour autant



L'équipe de l'Étoile du Congo

centrale de la défense stellienne en réduisant la marque.

Cette victoire a permis à l'Étoile du Congo de glaner 13 points en neuf matchs alors que Cara, suite à cette défaite, fait du surplace avec 18 points obtenus à l'issue de la 8^e journée.

Rominique Nerplat Makaya

INTERVIEW

Rémy Ayayos Ikounga interpelle l'État sur la sécurité du stade de Dolisie

puisque Cara, n'ayant su profiter

de sa supériorité numérique, a vu

Moïse Kounkou doubler la mise à

la 73^e. Le score aurait été alourdi

si le portier des Rouge-et-Noir

n'avait pas été sauvé par le poteau

sur la frappe du deuxième butteur

stellien. C'est à la 79e que Rissi

Mienandi a mis à mal la charnière

Le président de l'Athlétic club Léopards sollicite l'implication des pouvoirs publics pour que son club réussisse le pari de l'organisation des matchs de la Ligue africaine des champions au stade Denis-Sassou-N'Guesso.

Cette interpellation a été faite devant

les journalistes au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 5 mai à Brazzaville. Rémy Ayayos a invité les pouvoirs publics à ériger un grillage de sécurité au stade Denis-Sassou-N'Guesso afin de faire obstacle à des supporters qui envahissent l'aire de jeu après la victoire de leur équipe. Ce comportement expose les stades africains à des sanctions selon le reglément de la Confédération africaine de football (CAF). « J'ai l'amertume de constater que les choses n'ont pas changé malgré les appels de prise de conscience au public qui, parfois emporté par les enjeux du match, envahit l'aire de jeu. Ce qui nous met réellement en difficulté vis-àvis du règlement de la CAF. Je ne peux pas non plus me substituer en pouvoir public. Le stade n'appartient pas à Rémy Ayayos Ikounga et non pas à l'AC Léopards. Ce sont les pouvoirs publics qui devraient régler ce problème. En cela, je compte sur la promptitude à réagir du ministre des Sports. Il connaît ce problème et j'espère qu'il trouvera très rapidement la solution. »

Autres défis : l'éclairage du stade et la retransmission des matchs

Outre le problème de grillage, quelques manquements tels que l'éclairage mé-



Rémy Ayayos Ikounga

répondant à la presse rite également l'intervention des pouvoirs publics. Car pour éviter les calculs, la CAF programme souvent les dernières rencontres des matchs de poules aux mêmes heures. La nuit pourrait être fatale pour l'AC Léopards au cas où l'éclairage du stade n'est pas renforcé surtout quant cette équipe joue à domicile. Autre situation qui préoccupe le président de l'AC Léopards est la retransmission des matchs de son équipe par la télévision nationale. Rémy Ayayos Ikounga a expliqué que l'année dernière son équipe a connu un désagrément très fâcheux qui lui a fait perdre beaucoup d'argent. Car la Ligue africaine des champions, qui est la compétition la plus relévée, rapporte mieux que la Coupe africaine de la Confédération. Les équipes sont récompensées à chaque étape de la compétition notamment après leur qualification en phase de poules et aux demi-finales. Sont

aussi bénéficiaires : le malheureux finaliste et le vainqueur. La prime qui leur est réservée perd sa valeur initiale si la télévision nationale ne retransmet pas les matchs en direct.

« Je constate déjà que cela n'a pas changé parce que ces matchs commencent dans trois semaines. Et si nous faisons l'état de lieux aujourd'hui, la télévision nationale congolaise pourrait être incapable de produire. Donc nous revenons à ce shema de l'année dernière qui ferait que l'AC Léopards malgré les efforts fournis perdra une bonne partie de ses droits financiers. J'espère que les pouvoirs publics vont écouter mon appel ».

AC Léopards prêt à soulever les montagnes

Le tirage au sort qui placera les huit qualifiés de la Ligue des champions dans deux poules de quatre, rappelonsle, aura lieu le 14 mai au Caire (Égypte). Rémy Ayayos Ikounga s'est dit confiant quant à la possibilité de ses poulains à en découdre avec n'importe quel adversaire. « Il est vrai que c'est une compéti $tion\ tr\`es\ rel\'ev\'ee\ mais\ en\ \'eliminant\ tour$ à tour le champion du Gabon, celui du Nigeria et celui d'Algérie, nous pouvons au moins dire que nous avons largement le niveau de la compétition. Pour le reste nous verrons ce que nous réserve l'avenir. Je reste confiant qu'en étant toujours mieux organisé et puis déterminé on peut soulever les montagnes », a-t-il conclu.

James Golden Éloué